

AUJOURD'HUI

Soconav déclare une perte de 12 millions \$

Pour les six premiers mois de l'exercice 1992, Soconav, la compagnie mère de Steinberg, a essuyé une perte de 12 millions \$. **B-3**

L'assurance-dépôts : deux joueurs, un même rôle

Pour les sociétés à charte québécoise, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ) joue le même que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) pour les autres institutions. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
83,96 ¢ US-16/100

OR
341,90 US \$ -0,60

ARGENT
4,929 ¢ Can +,026

DOW JONES
3235,24 +3,80

TSE 300
3406,72 -10,06

XXM
1767,56 -9,50

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Un début de semaine tranquille

Les investisseurs se sont tenus tranquilles, hier, sur les principaux marchés boursiers de l'Amérique du Nord. Selon les analystes, ceux-ci attendent la publication des statistiques de chômage de mars, vendredi prochain, et les résultats des sociétés au premier trimestre avant de réagir.

Avec le résultat que le niveau de transactions a été un des plus faibles des dernières semaines. Ainsi, on a relevé 134 millions de transactions à Wall Street, 23,7 millions à Toronto et 4 millions à Montréal.

Fort heureusement, toutefois, les indices boursiers ont bien réagi à la suite des fortes baisses de vendredi dernier. À New-York, on a enregistré un faible gain de 3,80 points alors que Toronto et Montréal ont enregistré des pertes respectives de 10,06 et 9,50 points.

À Montréal, la baisse a été occasionnée essentiellement par une chute de 26,90 points de l'indice des banques. Les actions de compagnies minières et de compagnies pétrolières ont aussi diminué de valeur dans une proportion moindre cependant.

Du côté de la bourse de Toronto, on s'inquiète particulièrement de l'allure de l'indice TSE depuis le début du mois. En effet, celui-ci a perdu presque 5 % entre le premier mars et vendredi dernier.

Le prix des métaux en livres sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1283-1284 et plomb 303-304 ; en dollars américains par tonne : zinc 1268-1270, aluminium 1294-1295 et nickel 7335-7345.

LE SOLEIL

L'annulation du contrat de New York affecte le pouvoir d'emprunt d'Hydro

MONTREAL — Il est évident que l'annulation du contrat de 17 milliards \$ avec le New York Power Authority va avoir un effet sur le pouvoir d'emprunt d'Hydro-Québec, mais il reste à voir jusqu'à quel point », a déclaré, hier, l'analyste financier William Chambers, de la firme new-yorkaise Standard and Poor.

par **JOHN DAVIDSON**
de la Presse canadienne

« Je crois qu'on peut dire qu'Hydro-Québec n'est pas aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était jeudi dernier, avant que le NYPA ne se retire de l'accord de 1000 mégawatts », a-t-il ajouté dans une entrevue téléphonique.

Selon M. Chambers, Hydro-Québec provoque la perplexité de certains financiers de New York en répétant qu'elle va pro-

céder à la construction de 13,1 milliards \$ à Grande-Baleine, même si le contrat avec le NYPA n'existe plus.

« La province a toujours prétendu qu'elle ne bâtirait pas Grande-Baleine si elle n'avait pas signé des contrats avec certains États du nord-est américain, a-t-il rappelé.

« Elle dit maintenant qu'elle va le faire quand même, parce que la demande intérieure va être suffisamment forte pour le justifier.

« Cela semble être une histoire différente. Qu'est-ce qui se passe? »

Financement futur

M. Yves Lemay, de la firme new-yorkaise Moody, pense la même chose. « La perte du contrat de New York devrait faire remettre à plus tard, a-t-il indiqué, le besoin de Grande-Baleine.

« Il y a toujours eu un lien entre Grande-Baleine et la vente de son énergie sur le marché américain. Je ne peux pas voir comment vous pourriez réaliser un projet de cette ampleur sans une certaine garantie de revenus du marché de l'exportation. »

Moody, a-t-il noté, n'a pas l'intention de changer la cote de

crédit d'Hydro-Québec, parce que la compagnie est toujours en mesure de rembourser sa dette actuelle. « Mais il va falloir examiner tout financement futur », a-t-il fait remarquer.

Ce financement futur a été évalué à 12,5 milliards \$ au cours des deux prochaines années par M. Ihor Kots, directeur-gérant de Canadian Bond Rating Service, de Montréal.

Ce montant élevé, ajouté aux liens étroits qui unissent la compagnie et le gouvernement québécois, font que la société d'Etat a été placée sous surveillance.

Référendum

« Nous disons aux investisseurs de se montrer prudents sur le financement d'Hydro-Québec, à cause de l'incertitude

politique causée par le référendum sur la souveraineté prévu pour cet automne, a indiqué M. Kots.

« Si vous additionnez la perte du contrat de 17 milliards \$ à la situation politique, la somme ne donne pas une situation plus stable dans la province. »

M. Kots a fait remarquer que le gouvernement du Québec doit déjà offrir une prime de 1 % de plus que le gouvernement fédéral sur ses obligations pour attirer les investisseurs étrangers.

Ce qui signifie, a-t-il expliqué, que Québec paie par exemple 10 millions \$ d'intérêts annuels de plus qu'Ottawa, sur une émission d'obligations de 1 milliard \$.

90 travailleurs mis à pied

Daishowa cesse ses activités à Forestville

QUÉBEC — Une longue et riche page de l'Histoire du Québec a été tournée, hier, alors que la papetière Daishowa a confirmé la cessation pure et simple de ses activités forestières à Forestville.

LE SOLEIL

Ce sont 90 travailleurs, dont 22 permanents et 68 saisonniers, qui seront mis à pied à la suite de cette décision. La plupart d'entre eux étaient au service de la papetière de Québec depuis plus de 20 ans, certains depuis 30 ans.

La décision de l'entreprise est irrévocable et toutes ses installations sur la Côte-Nord seront mises en vente : camps forestiers, terminal portuaire, siège administratif, atelier d'entretien, barrage hydro-électrique, barges et remorqueur. Quant aux droits de coupe forestiers, ils seront rétrocédés au gouvernement du Québec.

Raisons

Trois raisons, selon M. André C. Sarasin, chef de l'exploitation chez Daishowa, expliquent cette décision :

1) la fermeture de l'usine de pâte chimique de Québec, en juin 1991, a entraîné une diminution marquée des besoins en bois de Daishowa;

2) l'usine de désencrage de Québec, mise en service le mois dernier, permettra à Daishowa de s'approvisionner en matière première constituée essentiellement de vieux journaux et revues, réduisant ainsi les besoins en bois;

3) les coûts d'exploitation de la forêt nord-côtière devenaient beaucoup trop élevés alors que les infrastructures n'auraient été utilisées au mieux qu'à 10 % de leur capacité.



André C. SARASIN

Daishowa, qui continuera d'avoir besoin d'environ 305 000 tonnes de bois par année, s'approvisionnera dorénavant auprès de ses fournisseurs de la région de Québec.

La cessation des activités forestières de Daishowa à Forestville permettra à l'entreprise de réaliser une économie de plus de 5 millions \$ au cours des trois prochaines années.

C'est au début des années 40 que l'Anglo-Canadian Pulp commençait à exploiter les vastes et riches réserves forestières de la Côte-Nord en créant Forestville. Véritable ville de compagnie, Forestville a vu jusqu'à 2800 personnes travailler exclusivement pour l'Anglo, dans les belles années.

Réactions

Directeur général de la

ville, M. Raymond Joncas a qualifié le retrait de Daishowa d'événement « triste et douloureux » : « C'est un très dur coup pour tout le monde mais on devrait être capable de passer à travers cela. »

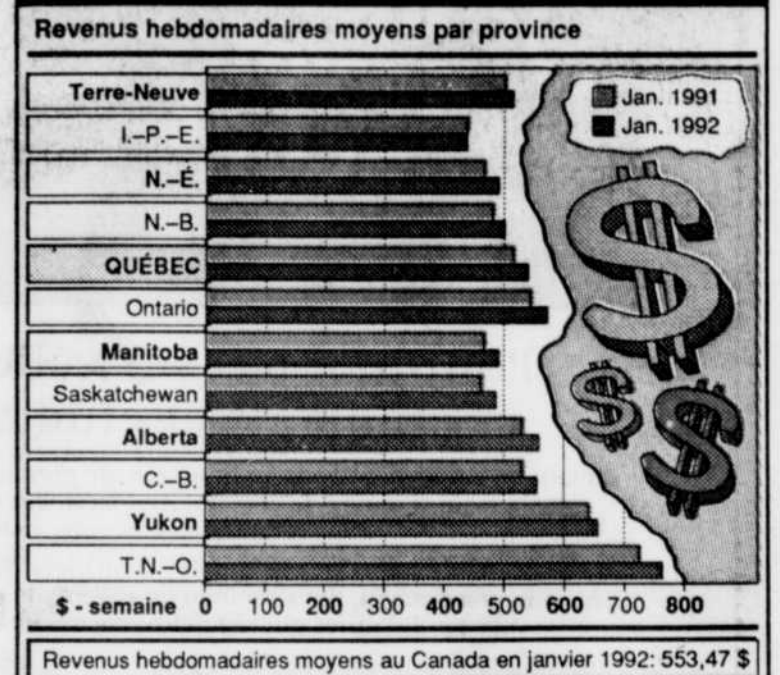
Directeur du CLSC et ancien député provincial du coin et ministre dans le cabinet Lévesque, M. Lucien Lessard a abondé dans le même sens : « C'était un événement prévisible mais ça fait mal. » Il a toutefois noté que les droits de coupe et certaines des installations forestières de Daishowa pourraient être convoitées par certains groupes, dont la Coop Manikoutai, Boisaco et Scierie Forestville.

Ce qu'a confirmé le député provincial Ghislain Maltais : « Il y a plusieurs projets sur la table qui pourraient déboucher d'ici 15 à 18 mois. »

Comptant environ 4000 habitants, Forestville s'est transformée au fil des années en ville de service grâce à Hydro-Québec, la commission scolaire, les services de santé, les bureaux gouvernementaux et de nombreux commerces qui desservent l'immense région qui s'étend de Tadoussac à Baie-Comeau. En hiver le taux de chômage y grimpe jusqu'à 30 %, pour retomber à 12 % en été.

Deux conséquences indirectes immédiates à la cessation des activités forestières de Daishowa : les terrains de Baie Verte convoités pour un développement touristique ont été libérés et remis à la municipalité ; la compagnie Daishowa n'entretiendra plus son réseau routier en forêt qui était très utilisé par les chasseurs, les pêcheurs et de nombreux pourvoyeurs.

Revenus hebdomadaires



Source: Statistique Canada

PC / Le Soleil

Hausse de 5,2 % du salaire moyen

OTTAWA (PC) — Les travailleurs canadiens ont gagné en moyenne 553,47 \$ par semaine en janvier dernier, a annoncé lundi Statistique Canada.

C'est une augmentation de 5,2 % — environ 27 \$ — par rapport à janvier 1991, et de 0,4 % par rapport à décembre dernier.

L'agence gouvernementale précise que ces données ne sont pas ajustées aux variations saisonnières.

Environ 9,05 millions de per-

sonnes avaient un emploi en janvier, une baisse de 0,6 % par rapport au mois de décembre. C'était la 25e chute mensuelle consécutive, selon une évaluation annuelle.

Il y avait 530 000 personnes de moins sur le marché du travail en janvier dernier par rapport au même mois 1991.

Air Canada s'oppose à toute transaction impliquant Canadien

MONTREAL (PC) — Air Canada demandera formellement à l'Office national des transports de bloquer la transaction envisagée entre les Lignes aériennes Canadien international et American Airlines.

Le président d'Air Canada Hollis Harris a fait savoir, hier, que les deux propositions de sa compagnie, soit l'acquisition du réseau international de Canadien, ou la fusion des deux transporteurs, ont été rejetées par PWA Corp.

Réagissant aux discussions actuelles entre PWA et American, M. Harris a affirmé qu'un pacte entraînerait l'intégration des deux transporteurs du Canada au réseau américain.

Mais aux dires de M. Harris, la fusion des deux transporteurs canadiens « donnerait l'occasion à un transporteur de deuxième niveau de croître et de livrer concurrence sur le marché canadien ».

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	23 mars 92	30 mars 92		23 mars 92	30 mars 92
Dépôts gar. fiducies 30 jours	7,24	7,29	Canada: taux d'escompte	7,65	7,49
Rend. obligations can. 3-5 ans	8,61	8,25	É.-U.: taux d'escompte	3,50	3,50
Québec 5 ans	9,48	9,38	Canada: taux préférentiel	8,25	8,25
Écart Qué.-Can. long terme	0,98	1,11	É.-U.: taux préférentiel	6,50	6,50
Écart Can.-É.-U. long terme	1,31	1,26	Prix de l'or (\$US)	338,00	340,75
Variations (M2)	+3,2MM	-4,3MM	Prix de l'argent (\$can)	4,921	4,929

Source: Tassé & Associés, ltée

Graphique, LE SOLEIL

J'achète!



49 condominiums prestigieux adossés aux Plaines d'Abraham, avec piscine, terrasses et jardins privés. Un site sans pareil.

Une offre qu'il est difficile de refuser. J'y crois. J'achète!

LE QUARTIER KRIEGHOFF

Angle Briand et Grande Allée, face à l'avenue Cartier

Pour information, contactez Michelle Ruel

688-1630 683-0157

RUEL L'INDUSTRIELLE ALLIANCE

Barrières tarifaires : les États-Unis mentionnent le Canada à 24 reprises

WASHINGTON (PC) — Les États-Unis ont publié, hier, leur recensement annuel des barrières tarifaires étrangères et le Canada y est mentionné à 24 reprises.

Au nombre de ce que les États-Unis considèrent comme des barrières à l'endroit des produits américains au Canada, on compte les sociétés des alcools provinciales, les régies de mise en marché, les normes concernant le contre-plaqué, la politique gouvernementale « Acheter Canadien », les subsides aux chemins de fer, les lois fiscales concernant la publicité dans les revues américaines et les restrictions sur les investissements étrangers dans le secteur énergétique.

Malgré la liste de griefs qui s'é-

tend sur 14 pages, M. Gary Edson, conseiller auprès du représentant au commerce des États-Unis, a pris soin de ne pas attiser les tensions entre les deux pays en ne faisant aucune déclaration négative au sujet du Canada.

« Le Canada est notre partenaire commercial le plus important », a-t-il noté à maintes reprises, en rappelant que, l'an dernier, le commerce entre les deux pays avait atteint une valeur de 176,2 milliards \$ US.

« Il n'est pas étonnant qu'avec un tel volume d'échanges, il sur-

viennent des mécontentes », a déclaré M. Edson au cours d'une conférence de presse, à la suite de la publication de l'inventaire de 267 pages des barrières tarifaires en place dans 43 pays et deux blocs commerciaux.

C'est le Japon qui vient en tête de la liste des pays qui, selon les Américains, maintiennent des barrières tarifaires non équitables. Dix-neuf pages de plaintes sont réservées à ce pays.

Puissance et vertu

M. Edson a noté que l'accord de libre-échange fonctionnait bien, « particulièrement du point de vue canadien ».

« Les exportations canadiennes aux États-Unis sont 10 fois plus volumineuses par tête que les ex-

portations américaines au Canada. »

L'ambassadeur canadien Derek Burney a reconnu que le Canada n'était pas plus vertueux que les autres, au niveau du commerce.

« Mais nous ne mêlons pas puissance et vertu », a-t-il déclaré dans un discours prononcé devant le Tax Executives Institute.

« Nous cherchons à obtenir des États-Unis un engagement plus net et plus complet à l'esprit et à la lettre de l'accord commercial », a dit M. Burney, en soulignant que les représailles commerciales américaines étaient plus sévères que tout tarif canadien.

« Quand vous êtes dix fois moins gros que votre partenaire économique, faire le dur devient un jeu un peu idiot. »

M. Edson a admis que les États-Unis avaient leurs propres barrières tarifaires. Pourtant, a-t-il ajouté, « il se trouve qu'à notre avis nous constituons le marché le plus accessible du globe ».

Une guerre de la bière

TORONTO (PC) — Les deux géants de l'industrie canadienne de la bière s'affrontent de nouveau.

La Brasserie Molson a en effet indiqué, hier, qu'elle faisait équipe avec la compagnie américaine Miller Brewing co. pour tenter d'empêcher la Brasserie Labatt ltée de vendre au Canada la bière Labatt Genuine Draft.

Ce dernier produit est apparu en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, il y a trois semaines.

Dans une poursuite inscrite auprès de la Cour fédérale, Molson et Miller maintiennent que Labatt a emprunté le graphisme de l'emballage et la combinaison des couleurs à la Miller Genuine Draft, la marque de bière la plus vendue aux États-Unis.

Or, Molson détient les droits exclusifs de vente des produits Miller au Canada et prévoit justement lancer la Miller Genuine Draft au Canada, ce printemps.

Une porte-parole de Labatt, Mme Sharon Paul, a déclaré que les allégations de Molson-Miller n'étaient pas valables, car Labatt a pris la précaution normale de faire vérifier le graphisme du nouveau produit tout au long de son élaboration.

Selon Mme Paul, cette poursuite découle de la rancœur de Molson, chef-de-file de l'industrie de la bière au Canada, parce que le numéro deux habituel Labatt a pris le premier rang en ce qui concerne les ventes de bière en bouteille.

Molson et Miller affirment que la mise en marché utilisée par Labatt contrevient à la loi canadienne des marques de commerce et vise à tromper les amateurs de bière.

Déficit de la Voie maritime

MONTRÉAL — La Voie maritime du Saint-Laurent a accusé des pertes de 3,6 millions \$ au cours de l'année fiscale se terminant aujourd'hui. L'an passé, les pertes s'élevaient à 8 millions \$. Le président de la Voie maritime, M. Glendon Stewart, a noté que les pertes sont couvertes par le fonds de roulement en ajoutant qu'on ne peut continuer éternellement à en faire.

EN UN CLIN D'OEIL

Le Japon adopte des mesures de relance

TOKYO — Le Japon a adopté, aujourd'hui, une série de mesures de relance économique prévoyant une politique monétaire souple, une augmentation des dividendes et un assouplissement de la réglementation sur les investissements boursiers. Le plan en sept points prévoit aussi la mise en oeuvre anticipée de travaux d'intérêt public pendant l'année fiscale débutant le 1er avril. Un responsable de l'Agence de planification économique a déclaré à des journalistes que ces mesures, qui visent à instaurer un meilleur équilibre entre les politiques fiscale et monétaire, faciliteraient la politique économique de la Banque du Japon.

D'ici cinq ans, Bell dépensera 12 milliards \$

MONTRÉAL — Bell prévoit dépenser, au cours des cinq prochaines années, près de 12 milliards \$ pour étendre et moderniser son réseau, tout en tentant de réduire le plus possible les coûts d'exploitation. De cette somme, près de 9,4 milliards \$ serviront à répondre aux besoins des clients actuels et à la demande en services de base et en services nouveaux. A cette fin, Bell fera entre autres appel à la technologie de la commutation numérique et à celle des systèmes de transmission par fibres optiques. La compagnie a rappelé que ces projets étaient en accord avec le programme de construction que Bell a déposé la semaine dernière auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC).

Macyro : baisse du bénéfice et hausse du chiffre d'affaires

QUÉBEC — Pour la période de neuf mois terminée le 31 janvier 1992, le groupe Macyro inc. a rapporté un chiffre d'affaires de 41,4 millions \$. C'est une augmentation de 26,2 % comparativement à 32,8 millions \$ enregistrés au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, a rapporté, hier, l'entreprise. Le bénéfice, durant ces neuf mois, a été de 287 912 \$, soit de 3 ¢ par action, au regard d'un bénéfice de 792 251 \$, soit de 7 ¢ par action pour la période correspondante de l'exercice précédent. Il s'agit d'une baisse de 57,1 %.

Restructuration de Minéraux Noranda

MONTRÉAL — Minéraux Noranda inc. a annoncé hier une restructuration de ses trois exploitations métallurgiques au Québec en entreprises autogérées. Zinc électrolytique du Canada (CEZinc), située à Valleyfield, a pour président M. Dave Rodier, et comme directeur général M. Yvon Paquin. CEZinc emploie plus de 700 personnes. La fonderie Horne, de Rouyn-Noranda, et l'affinerie de cuivre CCR, de Montréal-Est, fusionnent pour former Métallurgie du cuivre Noranda. M. Derek Pannell en est le président. M. Michel Bédard est nommé directeur général de la fonderie de cuivre et M. Steve Hedde demeure directeur de l'exploitation de l'affinerie. Métallurgie du cuivre Noranda emploie plus de 1900 personnes. Une nouvelle entreprise, Matériaux de haute-technologie Noranda, voit le jour afin de développer de nouveaux marchés exigeants sur le plan technologique pour les sous-produits des affineries. M. Rod LeRoy a été nommé président de Matériaux de haute-technologie Noranda, qui sera située à Montréal.

Agra Industries fera une OPA sur le groupe Monenco

TORONTO — Une société internationale spécialisée dans la construction et l'ingénierie, Agra Industries, a annoncé, hier, son projet d'acquisition d'une entreprise d'ingénierie ayant des parts dans le projet de développement pétrolier Hibernia. Agra a annoncé la conclusion d'une entente d'une valeur de 42,2 millions \$ en vertu de laquelle elle fera une offre publique d'achat pour toutes les actions ordinaires en circulation du groupe Monenco, dont le siège social se trouve à Calgary, au prix de 4,25 \$ l'action. Monenco détient 40 % des intérêts du consortium canado-européen qui assurera la conception et la gestion des travaux de construction d'une partie de la plate-forme de forage de Hibernia, un projet évalué à 144 millions \$.

Cogénération : contrat d'achat d'Hydro-Québec

CHAPAIS — Hydro-Québec a conclu, hier, un contrat d'achat d'électricité d'une valeur de 87 millions \$ avec la Société de cogénération du Québec inc. Il s'agit d'un contrat d'une durée de 20 ans, prévoyant la livraison de 186 millions de KWH par année, soit à une puissance de 25 MW. Société de cogénération du Québec, de Roberval, fera construire la centrale qui sera mise en service au plus tard en décembre 1993. Cette centrale sera alimentée par la vapeur produite par une chaudière à résidus forestiers.

USAir commande 15 Boeing 757

SEATTLE — USAir, la troisième compagnie aérienne américaine, a commandé ferme 15 Boeing 757 pour un montant total de quelque 900 millions \$ et pris des options sur 15 appareils supplémentaires, a annoncé, hier, Boeing, le premier constructeur aéronautique mondial. Les B757 commandés par USAir auront une capacité de 189 passagers dont 16 en première classe et seront propulsés par des réacteurs Rolls Royce RB211. Ce dernier achat porte à 785 le nombre total de B757 commandés par 39 utilisateurs dans le monde, a précisé Boeing dans un communiqué.

15 000 pertes d'emplois dans l'ancienne URSS, cette année

WASHINGTON — Plus de 15 millions de citoyens de l'ancienne URSS perdront leur emploi cette année, estime l'Organisation internationale du travail (OIT). Trente autres millions de personnes du secteur public, aujourd'hui sous-employées, pourraient aussi, à terme, se retrouver au chômage, selon cette agence spécialisée de l'ONU. Le taux de chômage dans la Communauté des États indépendants (CEI), créée sur les ruines de l'ex-URSS, pourrait atteindre environ 12 % de la population active, alors que les Soviétiques ignoraient le chômage sous le régime communiste.

Demain, sur quelles épaules reposera votre entreprise?



Pourquoi pas sur celles de nos étudiants et étudiantes!

En tant qu'employeur, vous jouez un rôle de premier plan dans la formation de la main-d'œuvre de demain. Au Placement étudiant du Québec, nous sommes là pour vous épauler.

Faites-nous connaître vos besoins en matière de personnel étudiant. Grâce à la présélection, nous sommes en mesure de vous proposer rapidement les candidatures qui répondront le mieux à vos exigences.

Communiquez avec nous. Nous vous présenterons une relève aux épaules solides.

Québec: (418) 528-9442

Montmagny: (418) 248-3331

St-Georges: (418) 228-0016

Extérieur sans frais: 1 800 463-2355

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

En collaboration avec

BANQUE NATIONALE

Service banque nationale

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Placement étudiant du Québec

Québec

LES JEUNES ENTREPRISES DU QUÉBEC METROPOLITAIN INC.

Organisme à but non lucratif, dont le but est de donner aux étudiants de Ve Secondaire et Collégial une formation pratique des affaires, rend hommage à son Bureau des Gouverneurs:



GEORGES BERNARD
vice-président
Services bancaires à l'entreprise, Est du Québec Banque Royale du Canada



PAUL A. AUDET
administrateur



MICHEL CADRIN
président
Financière Micadco Inc.



YVAN CARON
président
Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec



DENIS CLICHÉ
vice-président exécutif
Journal Le Soleil



JACQUES DESMEULES,
C.A.C.M.C.
vice-président
Raymond Chabot Martin Paré



GILLES DROLET
directeur Ventes et Services
Société canadienne des postes



JEAN FAUCHER
Samson Béjar Deloitte & Touche



CHRISTIANE GERMAIN
directrice générale
Hôtel Germain des Prés



MICHEL GERVAIS
recteur
Université Laval



PIERRE JADOUL
vice-président à l'exploitation
Bell Canada



JACQUES LABRECQUE
président et chef de l'exploitation
Corporation financière MFO



GÉRALD LANDRY
président
Poudrier & Boulet Ltée



ANDRÉ MERCIER
vice-président, Région Montmagny
Hydro-Québec



GILLES PAYMENT
directeur opérationnel
Marché d'affaires, Bell Canada



LAURIER PEDNEAULT
président
Turbocristal Inc.



GUY ROULEAU
président
Gestion Guy Rouleau

INFO-IMPÔTS

J'ai des enfants à ma charge.
Qui de moi ou mon conjoint peut réclamer les crédits d'impôts?

AU FÉDÉRAL, le conjoint qui a le revenu le plus élevé doit inclure les allocations familiales à son revenu et réclamer le crédit d'impôt pour enfants à charge.

AU PROVINCIAL, le contribuable a le choix. Par ailleurs, il est préférable que ce soit le conjoint qui a le revenu le moins élevé qui bénéficie du crédit d'impôt et ajoute ainsi les allocations familiales à son revenu (à la condition qu'il ait suffisamment d'impôt à payer afin de couvrir le crédit réclamé).



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Pertes de 12 millions \$ pour Soconav

MONTREAL — Aux prises avec une perte de 12 millions \$ après six mois de son exercice financier 1992, le grand patron de Soconav, Michel Gaucher, reconnaît que les magasins « M » constituent un « boulet » et que des « alliances » ne sont pas exclues pour optimiser les opérations de Steinberg.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

« Je ne peux endurer longtemps des pertes comme celles-là », convenait hier M. Gaucher lors d'une rencontre de presse pour faire le point sur la situation de l'entreprise au moment de la publication des résultats du second trimestre.

« Les magasins M sont définitivement devenus un boulet important », a dit M. Gaucher qui s'est cependant montré plutôt évasif quant à ses intentions.

Une chose paraît certaine : il y aura des changements substantiels de ce côté. Est-ce que l'on tentera de les vendre ou de les fermer ? M. Gaucher répond qu'il « n'y aura pas d'interruption subite. Nous allons procéder à une ra-

tionalisation car les deux tiers ou les trois quarts des magasins sont situés sur des emplacements enviables. »

Si le réseau des magasins M, qui compte 19 succursales, rencontre des difficultés, c'est à cause de la taxe fédérale sur les produits et services, du commerce transfrontalier et du haut niveau de chômage, explique Michel Gaucher. Ces magasins, autrefois les Miracles Mart qui faisaient partie du groupe Steinberg, ont fait l'objet de sérieuses coupures et compressions de budgets. « Maintenant, nous avons frappé le fond », dit M. Gaucher. Le problème des magasins M, espère-t-il, sera réglé au cours des prochains mois.

Banques
Diverses rumeurs circulent depuis quelques semaines sur la si-



Michel GAUCHER

tuation financière de Soconav et M. Gaucher a nié avoir des difficultés avec le syndicat bancaire qui a financé, à long terme, l'acquisition de Steinberg. Il reste encore 152 millions \$ de dette à long terme.

Toutefois, M. Gaucher a reconnu que les choses sont moins faciles avec les trois banques qui avancent les crédits d'opérations de 70 millions \$ de l'entreprise. « Il faut les tenir plus renseignées. Nous leur parlons à toutes les semaines », a dit M. Gaucher. Mais

il assure ne pas être « en défaut » avec ses banquiers.

Au cours des six premiers mois de l'exercice financier, Soconav a payé 20,1 millions \$ en intérêts sur sa dette à long terme tandis que 9,2 millions \$ ont été reportés, contre respectivement 19,7 millions \$ et 7,7 millions \$ lors de l'exercice antérieur.

Le grand patron reconnaît que, dans le contexte récessionniste actuel, il n'est pas « confortable » avec sa structure d'endettement. « L'année dernière, la structure de dette était viable. Mais cette année, personne n'est à l'aise là-dedans. » Il ajoute qu'il suffirait de vendre des éléments d'actif importants pour assainir la situation.

Steinberg

Après six mois donc, Soconav essuie une perte de 12 millions \$ ou 56 c l'action contre 4,6 millions \$ ou 28 c pour la période équivalente il y a un an. Mais au cours du deuxième trimestre seulement, la perte a été de 8,7 millions \$ alors qu'un bénéfice de 300 000 \$ avait été enregistré un an plus tôt.

Dans le secteur alimentaire, qui inclut les opérations de Steinberg, le chiffre d'affaires a reculé. De 1,082 milliard \$ qu'il était après six mois l'an dernier, il est passé à 1,015 milliard \$ cette année.

Le directeur général de Steinberg Québec, André Dostie, expliquait hier que la baisse du volume est liée pour moitié à l'introduction de la TPS et, l'autre moitié, à une diminution de la valeur moyenne du panier de provisions. « Le marché est hautement compétitif et les consommateurs font beaucoup de substitution dans les produits », signale-t-il.

Michel Gaucher assure que le réseau Steinberg n'est pas à vendre et que la direction cherche plutôt à « optimiser » les opérations.

Cela, signale-t-il, pourrait se faire par le biais d'une alliance avec une ou d'autres entreprises. Cela pourrait se faire soit au niveau des fournisseurs ou encore au niveau logistique. « Il n'est pas question de vendre tout Steinberg mais il peut être question d'alliances. » M. Gaucher reconnaît avoir eu des échanges avec certains mais demeure vague sur la nature des discussions.

Il n'exclut pas que d'autres magasins soient vendus dans certaines régions, comme il vient de le faire à Ottawa. Dix magasins ont été vendus, pour une somme d'environ 20 millions \$.

Il soutient qu'il « ne manque pas de Roméo, de soupriants pour les éléments d'actif ». Il dit ne pas avoir de scénario pré-déterminé. « Nous regardons tout ce qui est possible dans la continuité des opérations. »

Quant aux magasins Smitty's, aux États-Unis, ils ont amélioré leur bénéfice avant impôt au second trimestre. Il a atteint 3,4 millions \$ contre 1,8 million \$ il y a un an.

Sur les marchés boursiers, hier, les actions de Soconav ont baissé de ,35 c à Montréal, pour fermer à 1,85 \$, tandis qu'elles chutaient de 50 c à Toronto, pour clôturer à 1,80 \$.

PARLONS ARGENT

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL



La protection des épargnants

Ces dernières semaines, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) diffusait une publicité télévisée pour rappeler qu'elle garantissait jusqu'à concurrence de 60 000 \$ les dépôts des épargnants confiés aux institutions financières membres, c'est-à-dire 63 banques et 81 sociétés de fiducie et de prêt. Les dépôts garantis sont ceux versés dans les comptes d'épargne ou de chèques, les dépôts à terme, les mandats, les traites, les traites ou chèques certifiés et les chèques de voyages.

Cette publicité a soulevé de nombreuses questions chez plusieurs lecteurs qui ont du mal à départager le rôle de la SADC et celui de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ).

Rappelons donc que, au Québec, la RADQ joue exactement le même rôle que la SADC pour les institutions financières à charte québécoise et inscrite à ses registres, c'est-à-dire les caisses populaires et d'économie Desjardins et leurs fédérations, les caisses d'établissement et leur fédération, les sociétés d'économie économique, les sociétés de fiducie et les sociétés de prêts.

La RADQ garantit donc à toute personne qui fait un dépôt au Québec, dans une banque ou une institution inscrite, le remboursement de ce dépôt et des intérêts courus, à leur échéance respective, dans le cas où il est constaté que l'institution est dans l'impossibilité de le faire. Cette garantie s'applique jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par personne, par institution. Les dépôts garantis comprennent :

- le solde des dépôts crédités dans un ou des comptes d'épargne ou dans un ou des comptes de chèques ;
- les dépôts à terme, les certificats de dépôts et les certificats de placements garantis ;
- les rentes à terme fixe contractées auprès d'une compagnie de fiducie ;
- les débiteures émises par une compagnie de prêts ;
- tout autre dépôt où l'obligation de remboursement est constatée par l'émission d'un document de la part de la banque ou de l'institution inscrite.

Certains dépôts sont considérés comme distincts et leur remboursement est garanti jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par personne, par institution :

- l'ensemble des dépôts dans un ou plusieurs REER au nom d'une même personne ;
- l'ensemble des dépôts dans un ou plusieurs FERR au nom d'une même personne ;
- l'ensemble des dépôts détenus conjointement par les mêmes personnes ;
- chacun des dépôts faits par une personne en tant que fiduciaire ou mandataire lorsque l'existence de la fiducie ou du mandat apparaît aux registres de la banque ou de l'institution ;
- la part de chacun des bénéficiaires dans tout dépôt fait par un fiduciaire ou un mandataire lorsque l'existence de la fiducie ou du mandat et la ventilation du dépôt apparaissent aux registres de la banque ou de l'institution.

Par contre, certains dépôts ou certains fonds ne sont pas garantis :

- les dépôts dont les termes excèdent cinq ans, et qui passé la cinquième année, ne peuvent être remboursés à la demande du déposant ;
- les dépôts faits ou remboursables en une monnaie autre que la monnaie canadienne ;
- les dépôts faits à l'extérieur du Québec ou remboursables seulement à l'extérieur du Québec ;
- toute créance au rang inférieur aux créances ordinaires, comme les prêts en sous-ordre à une compagnie de fiducie, les débiteures d'une banque, le capital social d'une caisse d'épargne et de crédit et le capital-actions d'une institution inscrite ;
- les valeurs mobilières dont l'émission est enregistrée auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, comme les titres hypothécaires émis par une banque ou une institution inscrite ;
- les parts émises par un fonds commun de placement ;
- les sommes payables en vertu d'un contrat d'assurance ou de rente souscrit par une compagnie d'assurance ;
- le contenu des coffrets de sûreté.

Avez-vous des questions d'argent à poser ? Rien de plus simple. Il suffit de me joindre en écrivant au journal Le Soleil, 390, Saint-Vallier Est, Québec, Qc, G1K 7J6. Vous pouvez aussi me téléphoner vos questions au 647-3374.

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de droit

UN CERTIFICAT EN DROIT... POURQUOI PAS ?

Vous désirez connaître la dimension juridique des rapports que vous entretenez avec les individus, les entreprises ou l'Etat ? Vous êtes confronté(e) dans votre travail à des situations à incidence juridique ? Vous songez à une formation de base permettant d'apprendre les données essentielles du droit et de notre système de lois ?

Le CERTIFICAT EN DROIT est la réponse à vos besoins. Ce programme a pour but d'initier à la discipline juridique, de faire acquérir les connaissances fondamentales du droit et de favoriser le développement intellectuel. C'est un programme court qui est dispensé en fin de journée et en soirée du lundi au vendredi, et qui conduit à l'obtention d'un diplôme de premier cycle.

Pour renseignements et demandes du dépliant :
Programme de Certificat en droit
Faculté de droit
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval
Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-5350

Pour formules de demande d'admission :
Bureau du Régistrare
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3080

A 2 PAS DU GRAND THÉÂTRE

Le meilleur smoked meat à Québec

BERTHELOT

La place des connaisseurs

SMOKED MEATS GARNIS

2 pour 1

725\$*

1135, rue Berthelot
(coin Grande Allée et Berthelot)
649-1806

Spécialité de bières importées
* Valable pour 2 personnes, du lundi au vendredi des 17 heures, jusqu'au 17 avril 1992.

CA Comptables agréés du Québec

L'ordre dans les affaires

AUDET, BEAUDOIN
Jacques Audet — Michel Beaudoin
PLACE BELLE-COUR, 2590, BOUL. LAURIER, BUREAU 880
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 4M6 / (418) 659-3702

BÉDARD GUILBAULT
DONNACONA, 325, DE L'ÉGLISE, C.P. 400, G0A 1T0
285-1234 / 878-3545 / BELINGROUPE 285-1242
SAINTÉ-FOY, 979, DE BOURGOGNE, BUREAU 510, G1W 2L4 / 652-0862
ST-RAYMOND, 423, ST-CYRILLE, G0A 4G0 / 337-2231
SAINT-MARC DES CARRIÈRES, 1885, BONA DUSSAULT, G0A 4B0
268-3334

BÉLANGER, GIRARD, LAVOIE, MOONEY
Richard Bélanger — Claude Girard — Reynald Lavoie — Allan Mooney
Gilles Rochette
710, RUE BOUVIER, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC),
G2J 1A7 / (418) 627-3666

BERNIER, MERCIER, DESROSIERS
Edifice Champlain, 2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 4400,
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 4K5 / 658-2114 / FAX 658-2674

GHISLAIN R. BILODEAU
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8
(418) 843-6155 / FAX 843-7325

BIRON LATOUCHE
Denis Biron — Bruno Latouche
8370, ARMAND VIAU, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8 / 843-9218
330, AVE NOTRE-DAME, CHARLESBOURG (QUÉBEC), G2M 1L1 / 849-0545

BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ
CARREFOUR DE LA CAPITALE — 670, RUE BOUVIER, BUREAU 290,
QUÉBEC (QUÉBEC), G2J 1A7 / 623-1432 / FAX 623-1499

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG
Associés résidents : Alain Beaudry — Guy Boulanger — Fernand Dufresne
Raymond Fortier — Yvon Fortin — Sheila Fraser-Gagnon — André
Grondines — Jacques Levesque — Leo Linteau — Bertrand Morin
Jacques Nicole — Charles Pelletier — Benoît Racine — Noël-A. Rheame
Maurice Tremblay — André Vézina
140, GRANDE ALLEE EST, BUREAU 200, QUÉBEC (QUÉBEC), G1R 5P7
(418) 524-5151 / TELECOPIEUR : (418) 524-0061
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE, (QUÉBEC), G0T 1J0 / (418) 665-4465

CAUCHON DURAND DORÉ
895, DES ROCAILLES, QUÉBEC (QUÉBEC), G2J 1A2 / 622-7070

CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER
Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot
Julien Belzile — Claude Matteau
1091, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY (QUÉBEC),
G1S 1E2 / 682-3411

MARIO DALLAIRE
9926, DE LA FARINIÈRE, QUÉBEC (QUÉBEC), G2K 1L7 / (418) 628-2720

DÉRY & ASSOCIÉ
Marc Déry — Hélène Mathieu
1173, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 290,
QUÉBEC (QUÉBEC), G1N 2C9 / 683-8109

DIONNE FOREST KIROUAC
2014, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 301,
STÉ-FOY (QUÉBEC), G1N 4N6 / 681-0567

GASTON DROLET
8370, ARMAND VIAU NORD, QUÉBEC (QUÉBEC), G2C 1W8
BUREAU 843-7373 / RESIDENCE 626-5052

ANDRÉ FORTIN & ASSOCIÉS
André Fortin — Pierre Mailhot — Serge Rouleau
305, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROMUALD
(QUÉBEC), G6W 3H7 / (418) 839-8293

JULIEN, DUQUET, NOURRY
Rejean Julien — Yvon Duquet — André Nourry — Marc Mathieu
PLAZA LAVAL, 2750, CHEMIN SAINTÉ-FOY, BUREAU 220,
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 1V6 / 659-3152 / TELECOPIEUR : 659-4229

LABERGE, LAFLEUR
2700, BOUL. LAURIER, BUREAU 5200, SAINTÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 4K5
659-7266 / FAX 659-5937

LALIBERTÉ LANCTOT COOPERS & LYBRAND
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 538, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC (QUÉBEC), G1R 4V3 / TEL. : 522-7001 / TELECOPIEUR 522-5663

MALENFANT DALLAIRE
1008, ROUTE DE L'ÉGLISE, BUREAU 402, STÉ-FOY (QUÉBEC), G1V 3V9
(418) 654-0636 / FAX (418) 654-0639

MALLETTE MAHEU
QUÉBEC / STÉ-FOY, PLACE IBERVILLE IV, 400-2954, BOUL. LAURIER,
C.P. 10350, STÉ-FOY, G1V 4H5 / (418) 653-4431
MONTMAGNY, 1, PLACE DE L'ÉGLISE, BUREAU 100,
G5V 2L9 / (418) 248-5777
ST-JEAN-PORT-JOLI, 26, CHEMIN DU ROI EST, G0R 3G0 / (418) 598-3338
ST-PAMPHILE, 271, RUE PRINCIPALE, G0R 3X0 / (418) 356-5269
LA POCAITÉRIE, 1090, DE AVENUE, BUREAU 208, G0R 1Z0 / (418) 856-2690
ST-PASCAL, 470, RUE CHARLEAU, G0L 3Y0 / (418) 492-3515

Autres bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation nationale et internationale

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER BÉDARD & ASSOCIÉS
Ls-Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard
Richard Montminy — Denis Jolin — Linda Tremblay — Gerald Blanchet
Marie-France Huard — Danielle Masson — Suzanne Barrette
801, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 250,
QUÉBEC (QUÉBEC), G1S 1C1 / 688-1035

CLAUDE NOLIN & ASSOCIÉS
Claude Nolin — Robert Cloutier — Manon Chevarie
127, AV. DES CASCADES, BEAUPORT (QUÉBEC) G1E 2L5 / 667-7591

POISSANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE
Associé directeur : Denis Guay
Associés : Ghislain R. Bilodeau — Jean Carrier — Claude Gauvin — Roch
Girard — Raymond Godbout — Jean-Pierre Guay — Michel Guay
Michel Laroché — Claude Lavigne — Pierre LeBlanc — Jean-Claude
Lemay — André Lemieux — Clément Letourneau — Gilles Marcotte
Alain Martineau — Real Moffet — Simon Nolet — Richard Pelchat
Jacques Proulx — Edouard Richard — Alexandre St-Hilaire
BUREAUX :
LÉVIS-LAUZON : 5020, BOULEVARD DE LA RIVE-SUD, G6V 4Z6
(418) 833-2114
QUÉBEC : 925, CHEMIN SAINT-LOUIS, BUREAU 400, G1S 4W6
(418) 681-5764
DONNACONA : 100, ROUTE 138, G0A 1T0 / (418) 285-4278

Membre KPMG présent dans 77 grandes villes canadiennes et dans 117 pays.

PRICE WATERHOUSE
Associés : Robert Brochu — Daniel Cadoret — Gérard Caron — Renald
Duclos — Claude Laforce — André Tremblay
Associé-conseil : Denis Schmouh
PLACE DE LA CITE, 2635, BOUL. HOCHÉLAGA, SAINTÉ-FOY (QUÉBEC),
G1V 4W2 / 658-5782 / TELECOPIEUR 656-6640
1250, BOUL. RENÉ-LEVESQUE OUEST, MONTREAL (QUÉBEC) H3B 2G4
938-5600 / TELECOPIEUR 938-5709

Bureaux dans 25 villes au Canada et dans 111 pays

PIERRE RACINE
11025, BOUL. SAINTÉ-ANNE, BEAUPORT (QUÉBEC) G0A 1E0 / 627-3771

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
QUÉBEC, LEVIS, THÉOPHORE MINES, ST-GEORGES, ST-JOSEPH,
BEAUCVILLE ET STÉ-MARIE
60 bureaux au Québec avec affiliations nationale et internationale

ROY, LABRECQUE, BUSOUE
Rejean Roy — Jacques Labrecque — Gilles Busque
CARREFOUR DU COMMERCE, 5055, BOUL. HAMEL OUEST, BUREAU 160,
QUÉBEC (QUÉBEC), G2E 2G6 / (418) 871-0013

SAMSON BELAIR / DELOITTE ET TOUCHE
Pierre Beaumont — Yvan J. Cloutier — Alain Des Roisiers — Jean C.
Faucher — Norman Gagné — André Gauthier — Gilles Gingras — André
Goggin — Jean Hains — Ghislain Haway — Jean-Guy Jacques — André
Michaud — Paul-André Michaud — Jacques Miller — Gilbert Plante
Jacques Plante — André Pléau — Wilbrod Poulin — Michel Roy — Pierre
St-Jacques — Yves Thivierge — Roland Truchon
Conseillers : Pierre Chouinard — Adrien Côté — Jacques E. Fortier
Raymond Fortier — Albert Garneau — Dollard Huot
5600, BOUL. DES GALERIES, BUREAU 600
QUÉBEC (QUÉBEC), G2K 2H6 / (418) 624-3333
11,400, 1^{re} AVENUE, BUREAU 111,
VILLE ST-GEORGES (QUÉBEC) G5Y 5S4 / (418) 228-6676

Bureaux dans les principales villes du Canada

MARQUI DE TILLY

Gagnant régional du Grand Prix québécois de la gastronomie

St-Antoine-de-Tilly (15 minutes des ponts) (418) 886-2407, 1-800-463-8428

INFO-IMPÔTS

J'ai deux enfants à charge d'un premier mariage et je vis en union de fait avec une personne qui a elle aussi deux enfants. Son revenu est moins élevé que le mien. Quelle est la façon la plus avantageuse de réclamer les personnes à charge ?

AU FÉDÉRAL, celui qui a le revenu le plus élevé réclame le crédit d'équivalent de personne mariée pour un enfant et le crédit pour enfants à charge pour le second enfant. Quant au conjoint de fait, il réclame seulement le crédit pour enfants à charge pour ses deux enfants.

AU PROVINCIAL, chaque contribuable a droit au crédit pour enfants à charge pour ses enfants respectifs. Par ailleurs, un seul des deux conjoints pourra réclamer le crédit de 2 440 \$ attribuable au premier enfant à charge.

Aux deux paliers de gouvernement, chaque parent devra ajouter à son revenu, les allocations familiales fédérales qu'il a reçues pour les enfants qui font l'objet d'un crédit d'impôt.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Maxwell : poursuites des retraités

LONDRES (AFP) — Les retraités des sociétés de l'exemple de presse et d'édition Maxwell ont annoncé, hier, qu'ils allaient lancer des poursuites contre le gouvernement britannique devant la cour européenne de justice afin d'obtenir compensation des sommes détournées par Robert Maxwell dans les fonds de pension de ses sociétés.

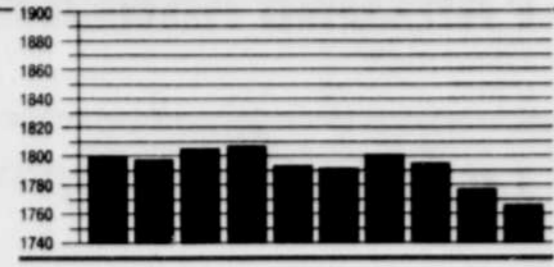
Cette action en justice s'appuie sur une directive européenne donnant le droit à des retraités bénéficiaires de fonds de pension privés de réclamer des compensations à leur gouvernement en cas de faillite de leur société.

La campagne est menée par le « Maxwell Pensions Action Group » qui défend les intérêts de 4500 retraités dépendant des caisses privées de la galaxie Maxwell.

Sur un total de 695 millions de livres de fonds gérés par les caisses de retraite Maxwell, seuls 237 millions ont été retrouvés.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1767,56, en baisse de 9,50. Volume des transactions : 4 millions d'actions. Titres en hausse : 82. Titres en baisse : 147. Titres inchangés : 117

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

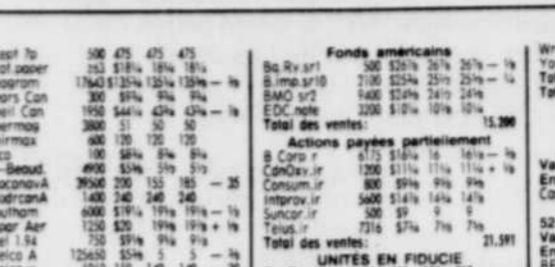
Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various stock indices and individual stock prices.

Indice des valeurs industrielles : 1767,56, en baisse de 9,50. Volume des transactions : 4 millions d'actions. Titres en hausse : 82. Titres en baisse : 147. Titres inchangés : 117

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various stock indices and individual stock prices.

LES MONNAIES

TORONTO Tendances des 10 derniers jours

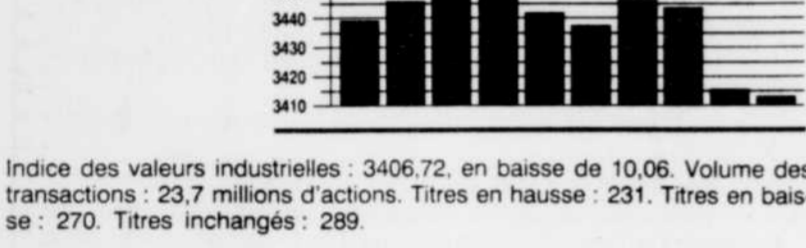


Indice des valeurs industrielles : 3406,72, en baisse de 10,06. Volume des transactions : 23,7 millions d'actions. Titres en hausse : 231. Titres en baisse : 270. Titres inchangés : 289

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

LES MONNAIES

TORONTO Tendances des 10 derniers jours

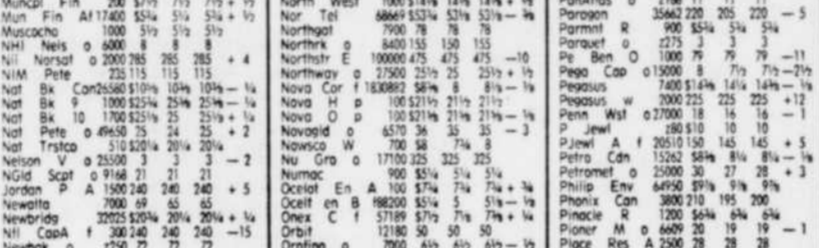


Indice des valeurs industrielles : 3406,72, en baisse de 10,06. Volume des transactions : 23,7 millions d'actions. Titres en hausse : 231. Titres en baisse : 270. Titres inchangés : 289

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

LES MONNAIES

TORONTO Tendances des 10 derniers jours

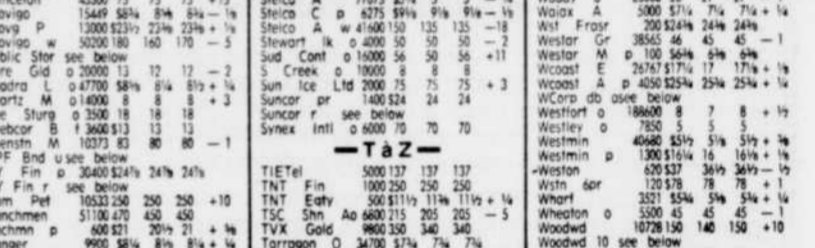


Indice des valeurs industrielles : 3406,72, en baisse de 10,06. Volume des transactions : 23,7 millions d'actions. Titres en hausse : 231. Titres en baisse : 270. Titres inchangés : 289

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

LES MONNAIES

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3406,72, en baisse de 10,06. Volume des transactions : 23,7 millions d'actions. Titres en hausse : 231. Titres en baisse : 270. Titres inchangés : 289

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices. Columns include stock names, prices, and changes.

INFO-IMPÔTS

Je me suis séparé(e) de mon conjoint au cours de l'année. Ai-je droit au crédit pour personne mariée? AU FÉDÉRAL, vous avez le choix entre le crédit pour personne mariée ou la pension alimentaire. Afin d'établir le montant du crédit d'impôt, on doit tenir compte du revenu du conjoint pendant la période où il y avait vie commune.

AU PROVINCIAL, vous avez le droit à la fois au crédit d'impôt pour personne mariée et à la pension alimentaire. Par ailleurs, vous devez considérer le revenu du conjoint pour toute l'année dans le calcul du crédit pour personne mariée.

Logo and name of 'LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC'.

LES OPTIONS NEGOCIABLES

Table of negotiable options data, including various stock options and their prices. Columns include option names, prices, and changes.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier, par le Banque de Montréal, sur le marché des devises canadiennes. Les taux sont quotidiens de nonobstant car ils fluctuent durant la journée et varient d'un instant à l'autre.

Table of exchange rates for various currencies, including US Dollar, British Pound, Japanese Yen, etc. Columns include currency names and their respective rates.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La valeur des obligations émit généralement à la baisse, hier, sur le marché des obligations, ou les transactions se sont suivies à un rythme actif.

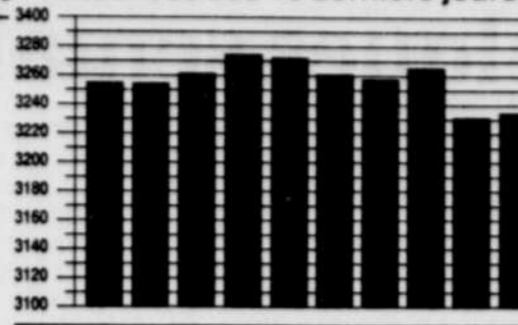
Le court terme demeurait inchangé. Le moyen terme, les émissions provinciales et corporatives ont toutes perdu 10 c. Le long terme a perdu 50 c.

L'argent au jour le jour est disponible à un taux de 6%. RBC Dominion Securities a fourni ces chiffres.

LES DENRÉS

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture... Produits concentrés (sac de 20 kg): lait crème en poudre, purifiée; 3,4 le kg; poudre de babeurre, purifiée; 4,00 le kg; poudre de lactosérum, purifiée; 0,59 le kg; sucre le kg.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3235,24, en hausse de 3,80. Volume des transactions : 134 millions d'actions. Titres en hausse : 712. Titres en baisse : 915. Titres inchangés : 595

Table of stock market data including indices (Dow Jones, S&P 500), sector performance (Tech, Energy, etc.), and individual stock prices.

Table of stock market data including indices (Dow Jones, S&P 500), sector performance (Tech, Energy, etc.), and individual stock prices.

Table of stock market data including indices (Dow Jones, S&P 500), sector performance (Tech, Energy, etc.), and individual stock prices.

Table of stock market data including indices (Dow Jones, S&P 500), sector performance (Tech, Energy, etc.), and individual stock prices.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance data, including fund names, assets, and returns.

LES TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter stock market data, including company names, prices, and volume.

INFO-IMPÔTS

Advertisement for 'INFO-IMPÔTS' featuring a testimonial and a list of services provided by 'La Corporation Professionnelle Des Comptables Généraux Licenciés Du Québec'.

Large advertisement for 'LIGNE VERTE' (Green Line) investment services, featuring a testimonial from Jacques Plante and contact information for the firm.

Large advertisement for 'DÉCOPIER ET FAIRE LE VISAGE DE LA QUÉBÉCOISE' (Cutting and Making the Face of the Quebec Woman), featuring a testimonial from Jacques Plante and contact information for the firm.

Innovatech devrait être créée d'ici quelques semaines

MONTREAL (PC) — Le projet de loi destiné à créer la société Innovatech Grand Montréal devrait être déposé au cours des prochaines semaines à l'Assemblée nationale, a assuré hier le ministre responsable de la région montréalaise et président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

A l'issue d'une rencontre hier avec des représentants de l'industrie du meuble, M. Johnson a avoué que la rédaction du texte de loi s'avérait un peu plus lente qu'il ne l'avait prévu à l'origine.

« Disons que j'ai sous-estimé la capacité en 60 jours de sortir ce projet de loi », a-t-il dit. Il prévoit toujours le voir adopté d'ici la fin de la session parlementaire, en juin.

Innovatech, rappelons-le, est

une société publique qui disposera d'un budget de 300 millions \$ sur cinq ans pour soutenir des projets axés sur l'innovation technologique, tant chez les entreprises que dans les milieux de l'enseignement et de la recherche.

Si la rédaction du projet de loi prend plus de temps que prévu, explique M. Johnson, c'est qu'il doit trouver un équilibre entre la volonté de laisser au milieu montréalais son autonomie décisionnelle tout en assurant un contrôle sur ses dépenses, puisqu'il s'agit de fonds publics.

M. Johnson a indiqué qu'Innovatech disposera d'une enveloppe budgétaire de 10 millions \$ pour sa première année d'opération.

Quant à la composition du conseil d'administration, M. Johnson dit ne pas avoir complété ses consultations.

Meuble

M. Johnson a rencontré une quinzaine de dirigeants d'entreprises de fabrication de meubles hier pour leur parler du plan de développement du Grand Montréal, que le gouvernement publiait en décembre dernier.

Mais les questions des participants ont plutôt porté sur le fardeau fiscal qui leur est imposé. L'un d'eux a demandé que ne soit pas mise en vigueur la taxe québécoise sur les services, prévue pour le 1er juillet prochain. Le ministre n'a pu que prendre note de la question, rappelant que c'est une décision qui appartient à son collègue des Finances, Gérard D. Levesque.

Par ailleurs, l'Association des fabricants de meubles du Québec

a réitéré sa demande au gouvernement du Québec de contribuer pour une somme de 250000 \$ à sa campagne de promotion du meuble québécois. L'industrie prévoit injecter 500000 \$ dans cette opération, étalée sur cinq ans.

Le vice-président de l'Association, Claude Jutras, reconnaît que la campagne de publicité, lancée il y a quelques mois, ne s'est pas encore traduite par une hausse des ventes. Tout au plus, constate-t-il, la tendance à la baisse enregistrée depuis plus d'un an semble maintenant enrayée. Les ventes globales des fabricants québécois sont estimées à 1,2 milliard \$ par année.

On compte 18000 emplois dans l'industrie de fabrication, soit environ 2000 de moins qu'il y a dix ans. Selon M. Jutras, ces emplois ont été perdus au cours des 30 derniers mois. Il y a bien sûr la récession qui a ralenti les dépenses mais aussi le libre-échange avec les États-Unis et surtout le taux de change défavorable de la monnaie canadienne. Les exportations vers les États-Unis, qui comptaient autrefois pour 12 % du chiffre d'affaires, ne sont plus maintenant que de 7 à 8 %.

Cependant, fait-il remarquer, la baisse des tarifs reliée à l'accord de libre-échange a davantage frappé les fabricants ontariens. Ceux-ci font surtout des meubles rembourrés, un domaine dans lequel les entreprises américaines sont plus actives.

salon Informatique/Affaires de Québec

Les 1-2-3 AVRIL 1992
Centre des Congrès de Québec

HEURES DU SALON

MERCREDI	1 AVRIL	11h00-20h00
JEUDI	2 AVRIL	11h00-20h00
VENDREDI	3 AVRIL	11h00-18h00

L'événement informatique le plus important de Québec.

Les noms les plus réputés de l'industrie avec leurs plus récents produits et services.

Plus de 30 conférences GRATUITES avec inscription au Salon

Nouveau en 1992:
Le Pavillon du Logiciel

À ne pas manquer:

- La journée Apple - 1 avril
- La journée Productique - 2 avril
- La journée Multimédia - 3 avril

INFO: (418) 525-6099
1-800-361-0329

INFO-IMPÔTS

Nous avons trois enfants et nous vivons en union de fait. Mon conjoint de fait, bénéficiaire des allocations familiales, n'a aucun revenu. Puis-je réclamer le premier enfant comme équivalent de personne mariée et les deux autres comme personnes à charge.

AU FÉDÉRAL, la réponse est non. Le contribuable qui a le revenu le plus élevé réclame le crédit d'impôt pour équivalent de personne mariée pour un enfant et ajoute à son revenu les allocations familiales fédérales reçues pour cet enfant seulement. Les deux autres enfants ne peuvent être réclamés à titre d'enfants à charge par l'autre conjoint de fait et les allocations familiales fédérales reçues pour ces deux enfants, seront ajoutées à son revenu.

AU PROVINCIAL, la notion d'équivalent de personne mariée n'existe pas. Un ou l'autre conjoint peut réclamer le crédit pour enfants à charge pour tous les enfants. Encore une fois, il est préférable que le crédit soit réclamé par la personne qui a le plus bas revenu, étant donné qu'elle devra déclarer les allocations familiales (à la condition qu'elle ait de l'impôt à payer).

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Chute du chômage à 2% au Japon

TOKYO (AFP) - Le taux de chômage a baissé au Japon en février pour ne concerner que 2% de la population active (contre 2,1% en janvier) mais les offres d'emplois ont de nouveau diminué, selon les statistiques publiées mardi à Tokyo par le gouvernement.

L'économie japonaise a pu offrir en moyenne en février 125 postes de travail à 100 demandeurs d'emplois, contre 128 en janvier et 131 en décembre, a indiqué le ministère du Travail. La moyenne de 1991 était de 140.

Ce ratio, signe du ralentissement de l'activité économique, est à son plus bas niveau depuis avril 1989.

Toutefois, l'économie japonaise, virtuellement en situation de plein emploi, continue à souffrir d'une pénurie de main d'œuvre, a commenté un fonctionnaire de l'Agence de Planification Économique.

Le nombre de chômeurs a légèrement progressé en février (+0,7% par rapport à février 1991) pour atteindre 1,37 million de personnes. Dans le même temps, la population active s'est toutefois accrue de 2,2% à 64,48 millions de personnes et le nombre de japonais au travail de 2,3% à 63,11 millions.

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



Abonnez-vous:
647-3333
1-800-463-2362

Heure d'ouverture
Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 16h

INFO UNIK

Les Galeries du Vallon
2323 boul. du Versant Nord
bureau 109
681-9434 Télécopieur: 681-0547

MICRO LOGIC

À l'occasion du

SALON INFORMATIQUE / AFFAIRES de Québec

le plus important centre d'affaires APPLE à Québec tiendra à son kiosque du Centre des Congrès, les 1, 2 et 3 avril, des ateliers de présentation sur différents logiciels dont les performances viennent appuyer le choix d'un nombre croissant d'entreprises pour l'environnement Macintosh.

- Présentation des nouveaux produits d'Apple
- Lancement officiel du Passeport Privileges
- Lors de la journée Apple: Quick Time ou le multi-média à la portée de tous!



Concessionnaire autorisé

MERCREDI 1 AVRIL au kiosque Micro Logic

- 13h00 • Word Perfect version Macintosh *
Le traitement de texte le plus populaire au monde fait ses débuts sur le Macintosh. Tirant profit de l'environnement du Macintosh, WordPerfect peut lire et écrire les fichiers WordPerfect sous DOS et Windows. Une autre bonne raison d'adopter Macintosh.
- 14h30 • File Force *
Venez voir et explorer la souplesse et la puissance de traitement de File Force. Une solution inédite pour la gestion de vos listes, la création d'étiquettes, la fusion de textes, etc.
- 16h00 • Claris Works *
Cinq environnements de travail fondus en un seul (traitement de texte, tableur, application graphique, base de données et logiciel de communication), et liés par une interface commune.
- 18h30 • Claris Works

JEUDI 2 AVRIL au kiosque Micro Logic

- 13h00 • Soyez la vedette *
Obtenez gratuitement sur disquette, un vidéo de 15 secondes vous mettant en vedette. Grâce aux facilités de Quick Time, vous pourrez vous visionner directement sur le moniteur couleur de votre Mac. La disquette inclut également l'extension Quick Time.
- 14h30 • Word Perfect version Macintosh
- 16h00 • Sketch *
Un logiciel qui révolutionne le domaine du dessin conceptuel 3D. Les dessinateurs, concepteurs et architectes peuvent dessiner et créer directement en 3 dimensions en y ajoutant les textures, couleurs et même la lumière!
- 18h00 • Soyez la vedette

VENDREDI 3 AVRIL au kiosque Micro Logic

- 13h00 • Adobe Première *
Adobe Première est en quelque sorte une table de montage de séquences animées mixant séquences vidéo, animation, image fixe et les sons. Adobe Première est un produit des pionniers utilisant Quick Time.
- 14h30 • Soyez la vedette
- 16h00 • Word Perfect version Macintosh

Adobe Première présenté par M. Serge Beaudry de Micro Logic
Claris Works présenté par M. Paul Michoud de Claris
File Force présenté par M. Daniel Lortie de Agoratech Canada Inc.
Sketch présenté par M. Daniel Giroux, ing. de Micro Logic
Soyez la vedette présenté par M. Serge Beaudry de Micro Logic
WordPerfect présenté par M. Alain Labadie de WordPerfect Corp.

À L'ENSEIGNE de la culture

Le plus grand choix de livres informatiques à Québec (Stand 110)

240, boul. Pierre-Bertrand, Ville de Vanier, QC G1M 2C6
Tél.: (418) 688-9125 / Téléc.: (418) 688-1394

vente • réparation batteries • chargeurs industriels • A.S.S.C. (U.P.S.)

BATTERIES de la CAPITALE

75, des Épinettes
Québec G1L 1N6
Tél.: (418) 622-9050
Téléc.: (418) 622-9183

56% + VITE QUE LA COMPÉTITION AU MEILLEUR PRIX



l'ordinateur club DOS 386SX-25

699\$

- Ordinateur 386SX-25 incluant:
- 1 Mo RAM
 - écran couleur VGA
 - DR DOS 5.0
 - lecteurs 3.5" et 5.25"
 - Clavier étendu

club DOS

Le super centre de l'informatique

7710 Bd Hamel Ouest, Ste-Foy (sortie Jean-Gauvin)
Tél.: 877-5888 ou 1-800-463-5285 FAX: 877-3846

SPECIAL «SALON INFORMATIQUE DES AFFAIRES DE QUÉBEC»

HITACHI LAPTOP COULEUR

modèle HL500C40

• Processeur 386SX 16MHz • 1 MEG RAM • Lecteur 1.44 MEG • Disque 40 MEG IDE • VGA couleur 640*480 • 2 cartes d'extension (IS et 16 bits) • Clavier détachable • 18 livres • MS DOS 5.0 et MS WINDOWS 3.0

Détail suggéré: 9995 \$
Economisez: 6400 \$
Notre spécial: **3595 \$**

FUJIKAMA LAPTOP

modèle 3165X

• Processeur 386SX 16MHz • 2 MEG RAM • Disque dur 40 MEG • VGA LCD 640*480 • Clavier détachable • Batterie et chargeur • MS DOS 5.0 • Environ 13 livres

Détail suggéré: 2995 \$
Economisez: 1300 \$
Notre spécial: **1695 \$**

MITAC NoteBook

Modèle 3026E/60

• Processeur 386SX 20MHz • 2 MEG RAM • Lecteur 1.44 MEG • Disque dur 60 MEG • VGA LCD 640*480 • Batterie et chargeur • MS DOS 5.0 • Moins de 6 livres

Détail suggéré: 2699 \$
Economisez: 750 \$
Notre spécial: **1949 \$**

PHILIPS CD-ROM

modèle CM-50

• Disque au Laser • Capacité de 635 MEG • Taux de transfert de 176 MEG/sec • Carte et câble d'interface audio/data inclus • Driver pour environnement Microsoft inclus • En prime • Encyclopédie GROlier sur disque (anglais) • Microsoft Books-Help sur disque (anglais)

Détail suggéré: 749 \$
Economisez: 200 \$
Notre spécial: **549 \$**

LES ARTS ET SPECTACLES

À l'Auditorium Lavergne jeudi et vendredi Jo Lechay, danseuse écologique

À 55 ans, Jo Lechay est incapable de quitter la danse, et la danse lui rend bien. « Que faire quand, toute votre vie, vous vous êtes vue danseuse ? » clamait-elle dans *Affamée*, son dernier spectacle présenté à Québec, en janvier 1990. Deux ans plus tard, elle revient en danseuse... de cabaret, dans *Zéro absolu*, jeudi et vendredi, 20 h, à l'Auditorium Lavergne.

LE SOLEIL

Certes, Jo Lechay ne danse plus comme au temps où elle était tête d'affiche chez Merle Marsicano, à New York, durant une douzaine d'années. Elle n'est plus tout à fait celle qui fondait une compagnie de danse, aux États-Unis, en 1974, et qui la transportait à Montréal, en 1980.

En 1990, le changement de nom de la compagnie, devenue Création Isis, correspondait à son nouveau flirt artistique : le théâtre. Ce qu'elle avait perdu en expression corporelle, elle le remplaçait par l'expression verbale. « Mais la voix ne fait-elle pas partie de l'expression corporelle ! » déclarait-elle au SOLEIL, en entrevue.

Cette conversion tardive a été encouragée par son mari, Eugene Lion, metteur en scène et professeur à l'École de nationale de théâtre, qui signe les textes de ses nouvelles chorégraphies.

C'est le cas pour *Zéro absolu*, où Jo Lechay se déguise en danseuse de cabaret pour mieux parler à bâtons rompus des dangers qui guettent la planète, de la pollution de l'eau jusqu'au trou de la couche d'ozone. Au discours rationnel de cette femme sur les ruines de notre civilisation, se superpose son inquiétude viscérale

sur son propre vieillissement, surtout physique.

Le temps n'a pas épuisé, chez la danseuse-choriste (*chorus girl*), le désir de séduire, même au prix

des maquillages les plus épais, des masques les plus outrés. Et c'est sous un attirail qui veut souligner certains charmes, que « l'affamée » Jo Lechay prolonge la danse, avec le support des mots, qui reflètent ses préoccupations universelles et ses peurs intimes. Image et langage tapageurs.

Entre le théâtre et la danse, entre la séduction des mots et celle des gestes, Jo Lechay poursuit sa folle valse hésitation.



Jo LECHAY



Le groupe rock Deadlock, au cours de sa bruyante manifestation, hier après-midi, devant les studios de CJMF 93, à Québec.



Voir «Urga» en passant par Moscou

France Film a tenu hier soir à Québec, au Cinéplex Odéon, la première nord-américaine de «Urga», le tout récent film du cinéaste russe Nikita Mikhalkov, connu mondialement pour son précédent film « Les yeux noirs » avec Marcello Mastroianni. Le cinéaste devait venir au Québec mais il en a été empêché. Qu'à cela tienne, le distributeur québécois a invité quatre critiques de quotidiens (dont celui du SOLEIL) à Moscou pour interviewer le réputé cinéaste que l'on aperçoit à droite sur cette photo en compagnie de deux de ses héros mongols, Gombo (Bayaertu) et Pagma (Badema). On pourra lire dans notre édition de samedi un compte rendu détaillé de ce voyage inusité dans la capitale de l'ancien empire communiste. Il faut préciser que le cinéaste tient aussi le rôle de conseiller culturel auprès du nouveau gouvernement de Boris Eltsine.

Le groupe rock Deadlock est boudé par CJMF-93

QUÉBEC — Les membres du groupe québécois Deadlock ont manifesté hier devant les studios de CJMF-93 pour protester contre la décision de ce poste de radio, qui refuse de diffuser leur dernier microsillon.

Il faut préciser ici que ce disque est en anglais et, par conséquent, se retrouve en concurrence avec les grands noms du rock dans une grille-horaire qui se limite à 35 % du contenu en cette langue, selon les règlements du CRTS.

En outre, un porte-parole de CJFM, Daniel Tremblay, a souligné que la musique de ce disque se situe dans le « rock pesant », genre que la station radiophonique a commencé à écarter de ses ondes depuis septembre. Il en va d'ailleurs ainsi pour un groupe tel que Guns N' Roses qui s'inscrit dans cette catégorie.

Malgré les protestations, M. Tremblay a précisé que CJFM n'a pas l'intention de changer sa position à l'endroit de Deadlock.

"Depuis que j'ai perdu 45 lb avec Nutri/Système, rester mince, c'est aussi facile que devenir mince."

Avec Nutri/Système, j'ai appris qu'une vie active ne m'aide non seulement à perdre du poids plus vite, mais aussi à rester mince.

Ca fait 7 mois déjà que j'ai perdu mon poids, et maintenant je suis active tout le temps; je marche, je nage, bref, je me livre à presque toute activité qui est saine et agréable. Et je vais continuer à le faire pour le restant de ma vie.

Lynn Sokol

Le programme complet de Nutri/Système aidera plus d'un million de clients cette année et compte:

- Perte de poids sécuritaire, efficace et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Surveillance individuelle par des professionnels
- Aucune nécessité de compter les calories

Notre cliente Lynn Sokol, a perdu 45 livres.

PLUS DE 1600 CLINQUES DANS LE MONDE

nutri/système

cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement 49\$*

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy 658-3000	Charlesbourg 624-0440	Vanier 681-1212
Neuchâtel 847-0011	Lévis 835-9000	Beauport 661-8000

* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). *Analyse fatale* (4) v.f. de *Final Analysis* Sem. 18h45. 14 ans. *L'ange du ring* (6) v.f. de *Gladiator* Sem. 21h10. 14 ans. Prix d'entrée: 4 \$.

CINÉPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). *Arrête ou ma mère va tirer* (5) v.f. de *Stop! Or my Mom will Shoot*. 13h. 15h. 17h. 19h. 21h. G. *Mon cousin Vinny* (4) 13h. 16h. 19h. 21h. G. *Being at Home with Claude* (4) 12h45. 17h10. 21h40. 14 ans. *Tous les matins du monde* (3) 14h50. 19h20. G. *La preuve* (3) v.f. de *Proof* 13h20. 15h20. 17h20. 19h20. 21h25. 14 ans. J.F.K. (3) v.f. 12h30. 16h15. 20h15. 14 ans. *Le Bal des casse-pieds* (4) 12h40. 14h50. 17h15. 19h25. 21h35. G. *Basic Instinct* (4) v.f. de *D.A.* 13h10. 16h. 19h. 21h40. 18 ans. *Une lueur dans la nuit* (4) *Shining Through* 13h15. 16h15. 19h05. 21h40. 14 ans. Prix d'entrée: 4 \$.

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). *L'Autre* (1) 12h. 16h. 19h45. G. *Ombres et brouillard* (3) 12h15. 14h. 15h45. 17h30. 19h15. 21h15. G. *Le Cercle des intimes* (1) 13h30. 16h15. 19h. 21h40. *La Tentation de Vénus* (4) v.f. de *Meeting Venus* 13h45. 21h30. G. *La double vie de Véronique* (2) 17h45. G. Prix d'entrée: 4 \$.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455). *Le docteur* (4) v.f. de *The Doctor* Sem. 21h10. G. *Capitaine Crochet* (4) v.f. de *Hook* Sem. 18h15. G. *Salle 2: Le cobaye* (5) v.f. de *The Lawnmower Man* Sem. 18h45. 21h10. 14 ans. *Salle 3: Les amants du Pont Neuf* (3) Sem. 18h30. 21h10. 14 ans. *Salle 4: Mon père, ce héros* (4) Sem. 19h05. 21h20. G. *Salle 5: Buggy* (4) v.f. Tous les jours 18h20. 21h. 14 ans. *Salle 6: La Totale* (4) Sem. 18h20. 21h. G. Prix d'entrée: 4,25 \$.

LIDO (Lévis 837-0234). *Salle 1: Arrête ou ma mère va tirer* (1) v.f. de *Stop! Or my Mom will Shoot* Sem. 19h15. 21h15. G. *Salle 2: Programme double: L'as des as* (4) v.f. de *Best of the Best* et *Le cobaye* (5) v.f. de *The Lawnmower Man* Sem. 19h. 14 ans. *Salle 3: Le docteur* (4) v.f. de *The Doctor* Sem. 18h50. 21h15. 14 ans. *Salle 4: L'ange du ring* (6) v.f. de *Gladiator* Sem. 19h. 21h10. 14 ans. *Salle 5: Flamme sur glace* (1) Sem. 19h. 21h10. G. : Prix d'entrée: 5,50 \$. 5 \$ pour adolescents jusqu'à 17 ans; 3 \$ pour les moins de 13 ans sauf pour les films cotés 14 ans et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). *Vidéos XXX: Best of D.D.* (1) v.f. 11h40. 14h29. 18h50. *Penis express* (1) 13h05. 15h50. 20h15. *Rage* (1) 8h40. 21h35. *L'enfonceur* (1) 10h05. 17h15. 23h05. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). *Les arnaqueurs* (1) v.f. de *The Grifters* 18h30. *Le petit homme* (3) 19h10. G. *Impromptu* (3) 19h20. *Le silence des agneaux* (3) v.f. de *Silence of the Lambs* 21h. 18 ans. *Robe noire* (4) 21h15. 14 ans. *Julia a deux amants* (5) v.f. de *Julia Has Two Lovers* 21h30. Prix d'entrée: Lun. à jeu: 0,99 \$ taxes en sus.

PLACE QUÉBEC (525-4524). *Cinéma ouvert du vendredi au mardi. Fermé les mercredis et jeudis.* *Salle 1: Once Upon a Crime* (5) 21h15. G. *Memoirs of an Invisible Man* (5) 19h. G. *Salle 2: JFK* (3) 20h. 14 ans. Prix d'entrée: 4 \$.

SAINTÉ-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). *Salle 1: Le cobaye* (5) v.f. de *The Lawnmower Man* Sem. 19h05. 21h25. 14 ans. *Salle 2: Flamme sur glace* (1) Sem. 19h10. 21h15. G. *Salle 3: Talons aiguilles* (4) v.f. de *Talons légers* Sem. 19h. 21h20. G. Prix d'entrée: 4,25 \$.

LES GRANDS EXPLORATEURS «Alaska-Yukon, terre d'aventures de Patrick Mathé. 20h. Salle Albert-Rousseau.

LES MIDIS DE CINÉ-ARCHIVES. 12h. En pays neufs- *Sainte-Anne-de-Roquemaure*. Salle Pierre-Georges-Roy. 3e étage du pavillon Casault. 1210, av. du Séminaire, Université Laval. Entrée libre.

Théâtre

DU YUKON AU YUCATAN, théâtre-débat sur le libre-échange Canada-États-Unis-Mexique. Par le théâtre Parminou. Invité Pierre Beaucage, professeur d'anthropologie à l'Université de Montréal. 19h. Édifice de la CSN, 155, boul. Charest Est. Entrée libre.

COMÉDIES RUSSES de Anton Tchekhov. Avec: Jacques Baril, Ginette Guay, Jean Guy, Marylise Tremblay, Rychard Theriault. Quatre petites histoires: « Lours », « Une demande en mariage », « Tragedien malgré lui » et « Le Jubilé ». Mar. au sam. 20h30. Théâtre de la Bordée, 1143, rue Saint-Jean. Res.: 694-9631 à compter de 15h.

CHRONIQUE D'UN VOYAGE POUR L'ÉTERNITÉ de Sebastian Guindon. Par la troupe de théâtre Les Treize. 19h et 21h. Grand saal pavillon Maurice Poulack. Prix d'entrée: 5 \$.

DEUX HISTOIRES D'AMOUR. Mar. à jeu. 20h. Cégep de Sainte-Foy, 2410, chemin Sainte-Foy. Prix d'entrée: 6 \$, étudiants 3 \$, Res.: Joanne Doucet 659-6600, poste 3726.

CONTES DE LA ZONE CRÉPUSCULAIRE de Guy Beauséjour. Mar. à sam. 20h. Salle Paul-Eugène-Jobin, Cégep de Limoilou. Prix d'entrée: 4 \$ étudiant. 5 \$ Res.: 647-6674.

Musique

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC. Ce soir, 20h. Chapelle du Bon Pasteur, 1080 de la Chevrolière. Entrée libre.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. Ce soir 20h. Récital de piano par Stéphanie Léon. Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques Casault, Université Laval. Entrée libre.

KAMMERENSEMBLE COLOGNE. 20h. St-Patrick Church.

Spectacle

Duo André Côté et Bruno Turpeon, jazz standard. 22h15. Café-bar l'Emprise, Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre. *Woogie, blues*. Mar. au sam. 21h. Chez Biron, 17, Saint-Stanislas. *Carole Lambert*. Mar. au ven. 17h. Baron Rouge, 350, boul. Sainte-Anne.

Performance

Jusqu'à ven. 11h à 16h. Les artistes de la Galerie du Tracel, travailleront sur place, à la Maison Blanchette, 4187, côte de Cap-Rouge. Res.: 652-8363.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE **6.00\$***

* PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4,75\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 27 MARS AU 2 AVRIL 1992

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER (G) Dolby
Dim. au Jeu. 13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:00

MON COUSIN VINNY (G)
Ven. au Jeu. 13:00 - 16:00 - 19:15 - 21:45

BEING AT HOME WITH CLAUDE (14 ans)
(v. française)
Ven. au Jeu. 12:45 - 17:10 - 21:40

TOUS LES MATINS DU MONDE (G)
Ven. au Jeu. 14:50 - 19:20

LA PREUVE (14 ans)
Ven. au Jeu. 13:20 - 15:20 - 17:20 - 19:20 - 21:25

J.F.K. (14 ans)
Ven. au Jeu. 12:30 - 16:15 - 20:15

LE BAL DES CASSE-PIEDS (G) Dolby
Ven. au Jeu. 12:40 - 14:50 - 17:15 - 19:25 - 21:35

BASIC INSTINCT (18 ans) (v.o.) Dolby
Ven. au Jeu. 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:40

UNE LUEUR DANS LA NUIT (14 ans) Dolby
Ven. au Jeu. 13:15 - 16:15 - 19:05 - 21:40

CANARDIÈRE
Les Galeries Canadière 661-8575

ANALYSE FATALE (14 ans)
Dim. - 13:30 - 18:45
Ven. au Jeu. 18:45

L'ANGE DU RING (14 ans)
Dim. 16:00 - 21:10
Ven. au Jeu. 21:10

LE CLAP
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP
OMBRES ET BROUILLARD (G) Dolby
Ven. au Jeu. 12:15 - 14:00 - 15:45 - 17:30 - 19:15 - 21:15

MARDIS À MOITIÉ PRIX*

*BASE SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES

TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE
TOUS LES CINÉMAS

CINÉMA LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

99¢ LUNDI AU JEUDI
1,99\$ VEN. SAM. DIM. et FÊTES

*TAXES EN SUS

VOIR CALENDRIER REPERTOIRE

LE BOX-OFFICE

- 1 — Le cobaye (2)
- 2 — Arrête ou ma mère va tirer (1)
- 3 — Flammes sur glace (1)
- 4 — Basic Instinct (2)
- 5 — Les amants du Pont-neuf (3)

Le chiffre entre parenthèses indique depuis combien de semaines le film est à l'affiche.

Cette compilation tient compte du montant des recettes enregistrées vendredi, samedi et dimanche dans les principaux cinémas de la région de Québec soit: Cinéplex Charest, Canadière, Paris, Lido, Clap, Place Québec, Galeries de la Capitale, Place Sainte-Foy.

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 29 MARS AU 2 AVRIL

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401 boul. des Galeries 628-2455

LE DOCTEUR (14) Tous les soirs 9 10 dim 3 30 9 10

CAPITAINE CROCHET (G)

Tous les soirs 6 15 dim 12 35-6 15

LE COBAYE (14)

Tous les soirs 6 45-9 10 dim 1 00-3 30-6 45-9 10

LES AMANTS DU PONTNEUF (14)

Tous les soirs 6 30-9 10 dim 1 10-3 50-6 30-9 10

MON PÈRE CE HÉROS (G)

Tous les soirs 7 05-9 20 dim 12 40-2 45-4 55-7 05-9 20

BUGSY (v.f.) (14) Tous les soirs 6 20-9 00

LA BELLE ET LA BÊTE (G) dim 12 35-2 35-4 35

LA TOTALE (G) Tous les soirs 6 20-9 00 dim 1 15-3 45-6 20-9 00

CINÉMA STE-FOY
2500 boul. Laurier 656-0592

LE COBAYE (14)

Tous les soirs 7 05-9 25 dim 1 10-3 30-7 05-9 25

TALONS AIGUILLES (G)

Tous les soirs 7 00-9 20 dim 12 50-3 25-7 00-9 20

FLAMME SUR GLACE (G)

Tous les soirs 7 10-9 15 dim 12 55-3 00-5 05-7 10-9 15

PLACE QUÉBEC
5 Place Québec 525-4524

TOUTES LES REPRÉSENTATIONS À 4,95\$

ONCE UPON A CRIME (G)

Tous les soirs dim à mar 9 15

MEMOIRS OF AN INVISIBLE MAN (G)

Tous les soirs dim à mar 7 00

J.F.K. (14) Tous les soirs dim à mar 8 00

FLAMME SUR GLACE G-3

française de THE CUTTING EDGE

Le Cobaye

version française de The Lawnmower Man

La fièvre des mardis

à **4,25\$**

L'interurbain Bell présente

ALASKA-YUKON

D'AVENTURE

LES GRANDS EXPLORATEURS

SAISON 91-92

avec **PATRICK MATHÉ**

1er au 5 AVRIL

267 boul. St-Jacques est. Québec

Commandes téléphoniques: 643-8131

Mer. jeu. ven. sam. 20h. Dim. 14h. 20h.

27 au 31 MARS

SALLE ALBERT-ROUSSEAU
2410, chemin Sainte-Foy

Renseignements: 659-6710

Ven. sam. dim. lun. mar. 20h.

Billets en vente dans le réseau BILLETCH

25 millions \$ pour la réfection du quai de Rimouski-Est

RIMOUSKI — Le quai de Rimouski-Est subira d'importants travaux de réfection évalués à 25 millions \$. Ces travaux débuteront en juin prochain et s'échelonnent sur une période de trois ans.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Corbeil, a confirmé l'engagement officiel de son gouvernement hier à Rimouski. La députée-ministre de Rimouski/Témiscouata, Mme Monique Vézina avait déjà indiqué les intentions de son gouvernement de procéder dans ce dossier il y a environ un an, avec une facture qui à l'époque se chiffrait à 28 millions \$. « Mais dans le contexte actuel, nous sommes convaincus de réaliser des économies sur les soumissions », a dit M. Corbeil.

Dans un premier temps, Ottawa procédera à la réfection du quai éperon pour un montant de 6 millions \$ incluant la pose de planches en acier et l'asphaltage de cette section du port. Cette phase devrait être complétée pour le printemps de 1993. Par la suite, les travaux se poursuivront avec la réfection des jetées est et ouest.

Lors d'une visite sur les quais hier, le ministre Corbeil a été sensibilisé au problème de retour des vagues à l'intérieur du quai éperon et il a laissé supposer qu'il pourrait apporter des améliorations supplémentaires, afin de protéger davantage les petits bateaux de pêche, qui sont surtout affectés à la pêche au crabe des neiges, et qui séjournent dans cette partie de havre.

Pour le ministre fédéral des Transports, il est assuré que le quai de Rimouski-Est est une infrastructure portuaire à vocations multiples, et qui répond à un besoin évident tant pour la pêche commerciale, les activités des pécheurs et la desserte maritime avec la Basse et Moyenne-Côte-Nord, que pour les activités de recherches et d'enseignement avec l'Institut Maurice-Lamontagne, l'Institut Maritime du Québec et l'Université du Québec à Rimouski.

Par ailleurs, le ministre Gobeil a confirmé pour ce printemps l'asphaltage des pistes à l'aéroport de Matane. Quant au prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Bic, près de Rimouski, le ministre Corbeil a dit que c'est au gouvernement du Québec à inclure ce tronçon dans la prochaine entente Canada-Québec. « On va accepter les priorités du provincial, mais pour le moment, il m'apparaît que ce sont surtout les autoroutes 30 et 50 qui sont prioritaires. Je n'ai encore rien vu concernant la 20. »

LA BORDÉE
présente
du 31 mars au 25 avril

**COMÉDIES
RUSSSES**
de Tchekhov

forfaits
souver-théâtre
disponibles
694-9631
du mardi au samedi
après 15h00

1143 rue Saint-Jean
stationnement Chauveau

Un groupe environnemental accuse Recyq-Québec d'être une « coquille vide »

QUÉBEC — Recyq-Québec n'est qu'une « coquille vide » pour la ville de Québec et une société d'État qui n'a rien proposé en deux ans pour promouvoir la récupération à travers la province, accuse un groupe environnemental de Québec.

LE SOLEIL

Hier, le Front commun pour une gestion écologique des déchets a « envahi » le siège social de la petite société, situé sur le boulevard Dufferin, pour y tenir une conférence de presse imprévue.

Devant les journalistes, ses deux porte-parole ont déploré qu'une seule personne ne soit affectée à ce bureau. Devant une secrétaire qui faisait contre mauvaise fortune bon cœur, MM. Jean-Paul Doyon Pouliot et Jean Denis Marois ont fait savoir que Recyq-Québec se propose d'y embaucher deux professionnels pour y faire de l'éducation.

Or, selon eux, ce n'est pas l'éducation des citoyens qui fait défaut, mais bien les débouchés pour le matériel recyclé. Ils ont rappelé les reportages télévisés

faisant état d'une compagnie qui, après avoir obtenu un contrat de cueillette sélective, dans la région de Montréal, a tout simplement enterré dans un dépotir ce qui devait être réutilisé.

M. Marois s'est dit favorable avec l'idée de Québec d'imposer une consigne sur les pneus, mais en désaccord avec celle envisagée pour les bouteilles de vin. « Avant de faire cela, il faut trouver des débouchés. Sinon les bouteilles vont finir dans les sites d'enfouissement. »

M. Marois, qui est aussi porte-parole des Amis de la Terre, a dénoncé le fait que, selon lui, la société n'a aucun projet dans la région de Québec et celle de Beauce-Appalaches. Outre un plan d'action, le Front commun a réclamé que le prix des matières recyclables soit fixé par un organisme géré par l'État, comme c'est le cas pour le lait.

Réplique immédiate

Recyq-Québec a immédiatement répliqué aux accusations. Faisant l'aller-retour Québec-Montréal, le directeur des communications, M. Jean Rivard, a cependant laissé entendre qu'il y a pas de chance que le bureau de Québec devienne plus important que celui de Montréal où oeuvrent huit permanents et 11 contractuels.

Selon lui, il ne faut pas confondre siège social et « place d'affaires ». « Nous localiserons les gens là où nous serons les plus utiles ».

M. Rivard a trouvé « farfelue » l'accusation de n'avoir pas de plan de développement. De plus, « je trouve tout-à-fait déplorable qu'ils disent que c'est une dépense d'argent d'embaucher des personnes pour faire de l'éducation ».

M. Rivard a insisté pour souligner que son organisme a produit plusieurs études et recommandations au gouvernement pour le recyclage, notamment pour les deux projets de consigne. Il a fait valoir les efforts, entre autres, pour le verre de couleur verte, un produit exporté pour l'instant en Europe, faute de preneurs ici. Il a aussi rapporté que la société d'État a volé au secours de quelques entreprises en difficulté dans le secteur.

Tous ces problèmes sont d'envergure nationale et il ne sert à rien de les aborder à partir d'un

angle régional, a-t-il dit. Le directeur des communications n'a pas nié que des ratés se produisent dans le domaine de la cueillette sélective. Le problème, a-t-il mis en évidence, c'est qu'il en coûte cinq fois plus cher de trier plutôt que d'enfouir.

La société d'État n'en est pas moins contre la possibilité de fixer les prix des matières à récupérer. Selon M. Rivard, les coûts se rajusteront seuls, tôt ou tard. « Il y a de moins en moins de site, il y a de moins en moins de citoyens qui en veulent et le phénomène va s'amplifier. »

Arrestation d'un réseau soupçonné de 17 vols dans des dépanneurs

La Sûreté du Québec a épinglé vendredi six individus âgés de 16 à 19 ans, soupçonnés d'avoir trempé dans 17 vols qualifiés commis dans des dépanneurs de la région de Québec en février.

LE SOLEIL

Martin Bussièrès, 19 ans, de Saint-Augustin, a comparu hier sous dix chefs de vols qualifiés. L'un de ses complices, Eric Bouchard, 18 ans, de Saint-Jean-Christostome, a été accusé de six vols qualifiés. Nicolas Roy, 18 ans, fait face à quatre chefs tandis que Nick Cantin, 18 ans, a comparu sous deux chefs de vols qualifiés. Tous deux sont de Saint-Jean-Christostome.

Les deux autres accusés sont âgés de 16 et 17 ans et habitent la Rive-Sud. Ils seront traduits devant le Tribunal de la Jeunesse. Celui de 17 ans devra notamment répondre à 13 chefs d'accusations.

Visités plusieurs fois

La majorité de ces attaques à main armée ont eu lieu dans des commerces situés entre Montmagny et Laurier-Station. Huit vols ont été commis à Saint-Romuald, deux à Québec, un à Sainte-Foy et deux autres à Lévis et Saint-Raymond de Portneuf. Certains dépanneurs ont été visités plusieurs fois.

Les agresseurs étaient armés de barre de fer ou de bâtons de baseball et réclamaient la caisse à l'employé de service. Le groupe a ainsi raflé des milliers de dollars avant d'être identifié par la police. Hier, les quatre suspects d'âge majeur sont revenus en cour pour subir leur enquête sur cautionnement.

CHRONIQUE

FEU VERT

« DIVERSES FAÇONS DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT »

- Participez à la lutte contre l'effet de serre et à la réduction de la pollution atmosphérique par les émissions de gaz carbonique en plantant le plus d'arbres possible chez vous. Les arbres absorbent le gaz carbonique.
- Installez des mangeoires (surtout en prévision de l'hiver) et des nichoirs pour les oiseaux. Plantez des arbustes et des arbres où les oiseaux pourront trouver à manger et à s'abriter. Installez une vasque où ils pourront s'ébattre.
- N'utilisez jamais du bois traité ni des traverses de chemin de fer près d'un potager parce que les substances chimiques lessivées par la pluie peuvent s'infiltrer dans le sol.
- Luttez contre l'érosion du sol, notamment sur le bord d'un ruisseau, en canalisant les eaux de ruissellement de façon qu'elles puissent s'infiltrer dans le sol et n'aillent pas gonfler les cours d'eau ou les collecteurs d'eau pluviale.
- Réensemencez sans tarder les parcelles dénudées de votre pelouse pour éviter l'érosion du sol.
- Essayez d'utiliser une tondeuse à main plutôt qu'une tondeuse à moteur.

* Source: Le Guide Vert des Consommateurs collection Paix, Éditions Libre Expression, 1991, 284 pages.

CETTE CHRONIQUE VOUS EST PRÉSENTÉE
TOUS LES MARDIS
...N'OUBLIEZ PAS...
REGARDEZ FEU VERT
MARDI 20 H 30 ET DIMANCHE 17 H 00 A

Radio Québec

LE SOLEIL Satisfaction garantie

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Café des Artistes

LE RÉGAL DES ARTISTES

Musique du jeudi ou dimanche soir

Mousseline de pétoncles au vin blanc
ou
Coeurs d'artichauts et jardinière de légumes

Potage ou consomme

Médaille de filet mignon et suprême de poulet accompagnés de 14 crevettes et 8 pétoncles, bouquetière de légumes

Chaix du chariot
Très café

44⁹⁵\$ pour 2 personnes

INCLUANT 1 BOUTEILLE DE VIN

333, SAINT-AMABLE
(voisin du Grand Théâtre)
Stationnement gratuit
522-4011

CHIK 98,9

LESOLEIL

LA JUNGLE

Entrepôt de la chaussure
LUIGI
Ste-Foy • Charlesbourg • Lévis • Québec

usqu'au 24 avril...
venez chanter dans La Jungle,
tous les matins à 8 h 15!

À GAGNER :

- Tous les matins!**
L'un des 35 vestons en cuir d'une valeur de 250 \$, offerts par L'entrepôt de la chaussure Luigi.
- Toutes les semaines!**
L'une des 8 machines à chanter Karaoke d'une valeur de 800 \$, parmi les meilleurs de la semaine.

GRAND PRIX!

- Un système de son ultra sophistiqué d'une valeur de **10 000 \$**, tiré au hasard parmi les 35 participants!

Ce matin 8 h 15,
ne manquez pas
Pauline Desmeules, Neufchâtel

LA CHANSON DU JOUR

Beat It de Michael Jackson
Just beat it, beat it, beat it, beat it
No one wants to be defeated
Showin' how funky and strong is your fight
It doesn't matter who's wrong or right
Just beat it, beat it
Just beat it, beat it
Just beat it, beat it
Just beat it, beat it

Écoutez
La Jungle
à CHIK 98,9
pour plus de détails.
Règlements disponibles à CHIK 98,9.

No. 1 SPORT

MARC SIMONEAU

SPORT MAGAZINE
du lundi au vendredi
de 6 h 30 à 7 h
de 17 h à 19 h

SPORT DIMANCHE
de 10 h à midi

ÉDITION FINALE
du lundi au vendredi
de 22 h à minuit avec
Michel Carrier

CHIK 80

LA RADIO QUI DIT TOUT

«Commerce» sexuel avec trois enfants

Sexagénaire condamné à 2 ans de prison

QUÉBEC — Un individu de Québec, Louis-Charles Leclerc, âgé de 62 ans, a été condamné à deux ans moins un jour de prison, hier, après avoir reconnu sa culpabilité à des crimes de nature sexuelle sur trois enfants de 9, 12 et 13 ans.

LE SOLEIL

Le juge Laurent Dubé a ainsi donné suite à la suggestion commune de la procureure de la Couronne, Me Anne Couture, et de l'avocat de l'accusé, Me Pierre Desruisseaux. À sa sortie de prison, Leclerc sera soumis à une période de probation de trois ans avec suivi incluant une thérapie au centre hospitalier Robert-Giffard.

Les premiers gestes du sexagénaire ne possédant aucun antécédent judiciaire ont été faits en juillet 1990. Sur la promenade lon-

geant la rivière Saint-Charles, il a fait la connaissance d'un jeune de 12 ans.

Disant connaître sa mère, Leclerc l'a convaincu de monter à bord de sa voiture puis, au parc Cartier-Brébeuf, des attouchements, de la masturbation et de la fellation se sont produits. Ces rencontres se sont ensuite poursuivies jusqu'en mai 1991, à raison de deux fois par semaine, en échange de montants de 5 \$ ou 10 \$.

Au cours du dernier mois, un autre enfant de 13 ans s'est trouvé en une occasion en compagnie du

premier et il a reçu 10 \$ de Leclerc en échange d'attouchements. Le mois suivant, l'individu comparait et était remis en liberté provisoire mais il devait récidiver en reprenant des contacts entrepris un an plus tôt avec un troisième enfant, celui-là âgé de 9 ans.

Jusqu'en octobre 1991, Leclerc s'est livré à des attouchements sur celui-ci, une fois par 15 jours. Il a même tenté d'avoir une relation anale avec lui mais sans succès.

Sans que la mère de l'enfant se doute de ce qui se passait, Leclerc s'est lié d'amitié avec celle-ci. Il laissait entendre au garçonnet qu'il entretenait une relation amoureuse avec sa mère et proférait des menaces à peine voilées de la battre si le jeune dévoilait sa « préférence » pour lui.

Rapports présentenciels

De nouveau en détention préventive depuis décembre, Leclerc a plaidé coupable à la première occasion, sauf dans un cas où une enquête préliminaire a dû avoir

lieu. Entre-temps, deux rapports présentenciels ont été préparés sur son compte, le premier illustrant une absence de remords.

Le second rapport dénote par ailleurs que Leclerc reconnaît son problème. Cependant, les experts soulignent encore une absence de remords et estiment qu'il y a risque de récidive, surtout si le sexagénaire n'est pas traité.

Ceci a fait conclure à la procureure de la Couronne qu'il y a « amorce d'évolution » et qu'un traitement s'avère capital pour l'individu lui-même et pour la société. Aussi, au lieu de réclamer une lourde peine de pénitencier, Me Couture a-t-elle opté pour une solution permettant l'imposition d'une période de probation qui comprendra un tel traitement.

Faisant sienne la suggestion de peine, Me Desruisseaux a souligné les deux mois et demi de détention préventive déjà purgés par Leclerc, une détention, a dit l'avocat, qui a été particulièrement difficile.



Pierre CHAMPAGNE

Poisson d'avril

Non, le mois d'avril qui débutera demain n'est pas le mois du poisson. Par contre, c'est le mois de la Santé dentaire, le mois de l'Autisme et le mois du Cancer. Et puisque c'est le mois du Cancer, il ne faut pas oublier non plus que le 3 avril, c'est la journée de la Jonquille.

À compter du 3 avril, jusqu'au 12, c'est la neuvaine de la Jeunesse. En vérité, c'est la semaine de la Jeunesse mais puisque cette semaine-là dure neuf jours, alors...

Du 4 au 11 avril, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration nous invite à vivre la semaine Interculturelle nationale.

Alors voilà! Demain, méfiez-vous de vos meilleurs amis. De votre épouse même qui, à six heures du matin, tentera de vous faire croire que la toilette déborde pour vous crier, dix secondes plus tard, « POISSON D'AVRIL ». Et contrairement à ce que dit le proverbe, on peut, en avril, se découvrir d'un fil, surtout après le 15 avril.

Hic et Nunc

Dans une envolée oratoire dont lui seul a le secret, le président de l'ATR de Charlevoix, Jean-Baptiste Bouchard, n'a pas mâché ses mots pour vilipender, dimanche soir, ceux qu'il a qualifiés de paresseux et de parasites de la société, ceux qui profitent du travail des autres pour en faire leur profit.

M. Bouchard prenait la parole lors de la remise des Grands prix du tourisme québécois dans la région de Charlevoix. Son discours était assaisonné d'une cuillerée à table de xénophobie et d'une pincée de démagogie mais le message était on ne peut plus clair et la foule, attablée dans une salle de l'Auberge Saint-Jean, devait lui réserver une ovation. Ce qu'il a dénoncé, M. Bouchard, ce sont les commerçants autochtones, mais surtout étrangers, qui viennent profiter de la manne touristique durant l'été mais qui ne s'impliquent jamais avec l'Association touristique lorsque vient le temps de faire front commun et de souscrire un peu d'argent. « Il faut dénoncer ces parasites, hic et nunc », s'exclama le prophète. Un hic et nunc que l'on avait pas entendu souvent dans Charlevoix.

Il fut même tellement apprécié que, dans les minutes qui suivirent, on ramassa 75 000 \$ de table en table pour la relance du Massif. Rien de moins. Hic et nunc!

● Nicole Lemieux, titulaire des orgues de l'église Saint-Yves, et Louis Laroche, trompettiste, offriront un concert au profit de la fabrique, en l'église de Saint-Romuald, le samedi 4 avril à 20 h. Les billets (10 \$) sont en vente au presbytère et dans les Banques Nationales de la rive-sud.

● La Société canadienne du cancer dévoilait récemment le nom des chercheurs dont les travaux, dans le domaine du cancer, se voyaient reconnus par l'Institut national du cancer du Canada qui octroyait à leurs auteurs des subventions totalisant près d'un million de dollars, plus précisément 992 012 \$. Tous ces chercheurs, sans exception, viennent de l'université Laval, mais il y en a un, E. Maunsell qui est deux fois boursier. Une fois à Laval et l'autre fois pour des travaux qu'il mène à l'hôpital Saint-Sacrement. Ce sont: P. Allard, A. Castonguay, Y. Fradet, L. Jeannotte, N. Marceau, S. McColl, P. Naccache, F. Mayer, M. Mirault, A. Rulz-Carillo, B. Tétu, C. Gaudreault et P. Poyet, M. Govindan, W. Mourad, L. Deschênes et E. Maunsell.

Hier midi, le maire de Québec Jean-Paul L'Allier recevait le président de la campagne de la Société canadienne du Cancer, Jacques Desmeules, pour souligner l'ouverture officielle de la campagne annuelle de souscription de cet organisme dont l'objectif a été fixé à 338 800 \$.



De gauche à droite: le Dr Gaston Bernier, Jacques Desmeules (président de la campagne), le maire Jean-Paul L'Allier, le Dr Yves Fradet et Louise Bérubé (présidente de la Jonquille).

VILLE DE SEPT-ÎLES			
CANADA			
PROVINCE DE QUÉBEC			
DISTRICT DE MINGAN			
VILLE DE SEPT-ÎLES			
COUR MUNICIPALE			
NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DOSSIER
ANDRÉ	BRIGITTE	23-02-55	50986
BACON	PASCAL	10-04-73	50836
BLAIN	ROGER	22-03-52	50643
BYRNE	GREGORY WILLIAM	12-01-87	50249
COLLIN	CAMILLE	11-03-60	51 026
DUMONT	RÉMI	08-12-61	50779
FONTAINE	JEAN-LOUIS	13-12-60	50871
FONTAINE	NELSON	08-12-65	50597
FOURNIER	ALAIN	19-02-85	50594
GABORIAU	ALAIN	17-03-60	50674
HAMEL	NORMAND	21-02-49	50795
HENRY	CHRISTIAN	24-09-64	50912
JEAN	JEAN-NOËL	18-03-57	50683
JEAN	JEAN-NOËL	18-03-57	50684
JÉRÔME	DONALD	29-03-35	50685
LABAR	ROBERT	23-05-65	50417
LAPIERRE	RICHARD	27-07-69	50803
LEVESQUE	RÉAL	22-01-57	50476
MCKENZIE	MARIE-CLAIRE	05-10-57	50628
MAILLOUX	STEVE	19-05-68	50935
MARTEL	ANDRÉ	29-01-58	50827
MONGER	MONIA	24-01-70	50829
P.E.D. RAINVILLE EQUIPEMENT INC.			50826
PAGE	EDWIN	19-12-55	50173
PAQUET	MARCEL	27-01-54	50714
PICARD	MATHIEU	18-09-70	51 008
PINETTE	MARIO	16-12-58	50954
POULIN	NATHALIE	24-06-69	50957
SAVARD	ERIC	14-02-68	50966
SIMARD	MANON	01-08-65	50735
THERRIEN	ANDRÉE	24-04-62	50738
VIGNEAULT	DANY	17-08-68	50854
VIGNEAULT	ELIZABETH	05-12-38	50324

Les défendeurs sont par les présentes requis de comparaître le 15 AVRIL 1992 à 13 h30, à la Cour municipale de Sept-Îles, située au 546, avenue Dequen à Sept-Îles. Une copie de l'assignation et de la dénonciation sont déposées au Greffe de la Cour. Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les défendeurs.

Sept-Îles, ce 26 mars 1992. Gilberte Fournier Greffière

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 1 (1986)
APPEL D'OFFRES N° 1UA-650-2-01
EXPLOITATION ET ENTRETIEN TECHNIQUES
DU CAMPMENT DE LG 1 ET
DES UNITÉS DOMICILIAIRES À RADISSON

Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 30 avril 1992 à 15 h 30, heure de Montréal

Garantie de soumission: 700 000 \$
Prix du document: 150 \$ toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE CONTRATS
22e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant mentionné ci-dessus est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Susie Léveillé au (514) 985-7900.

Jocelyne Fortin
Chef de service Contrats

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements

Projet	Description	Livraison
2084	Impression d'un total de 4 500 000 exemplaires de 3 formulaires en plusieurs parties avec carbone à livrer en 4 lots égaux, de mai 1992 à février 1993.	Québec
Clôture de la soumission: 10 avril 1992 à 15 h.		
2078	18 000 drapeaux du Québec, dimensions 10 cm x 15 cm	Ville Vanier
	5 200 drapeaux du Québec, dimensions 120 cm x 180 cm	
	700 drapeaux du Québec, dimensions 180 cm x 270 cm.	
2079	2250 porte-documents en vinyle simili-cuir 1800 mailles à échantillons 3795 valises à documents recouvertes de vinyle expansé.	Ville Vanier
2083	Impression de 71 000 000 de formules tabulatrices pour imprimante.	Différents endroits
Clôture des soumissions: 14 avril 1992 à 15 h.		
2087	Luminaires, ampoules électriques et fluorescents pour 145 logements.	Ville St-Laurent
Clôture de la soumission: 15 avril 1992 à 15 h.		
2071	24 600 boîtes de 25 chemises de classement suspendues en papier kraft simili-vulcanisé 36 400 chemises de classement suspendues, genre pochette en papier kraft simili-vulcanisé. 7 613 T.M. de bitume 80/100 et 150/200.	Ville Vanier
2076		Différents endroits
2088	Achat de deux (2) camions diesel à cabine d'équipe et profil surbaissé.	Boucherville
Clôture des soumissions: 16 avril 1992 à 15 h.		
2082	60 420 tonnes métriques de chlorure de sodium en vac.	L'Assomption, La Chûle, Ville-Marie, Amos, Rouyn et Macamic
Clôture de la soumission: 24 avril 1992 à 15 h.		
2086	Quarante-cinq (45) épandeurs à sel, 6,12 m ³ et 9,18 m ³ .	Usine du fournisseur
Clôture de la soumission: 30 avril 1992 à 15 h.		
2085	Fabriquer et installer sur camions, 53 équipements complets pour le déneigement.	Usine du fournisseur
Clôture de la soumission: 12 mai 1992 à 15 h.		

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
575, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Tél.: (418) 643-5438

Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

NOTRE SAVOIR FAIT POUR VOTRE SATISFACTION

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

BCS.26010.F le mardi 14 avril 1992	BGT.27023.F le mardi 14 avril 1992	F50.27020.A le mardi 14 avril 1992	DDN.25912.A le mardi 21 avril 1992
FOURNITURE D'APPAREILLAGE OPTO-ÉLECTRONIQUE	SIX (6) CAMIONS CHÂSSIS-CABINES (PBV 10 000 @ 35 000 lbs)	Région Montmorency	Région Saint-Laurent
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	REPLACEMENT D'AMORTISSEURS DE VIBRATION SUR LE RESEAU 315 KV ENTRE LA MALBAIE ET LA VILLE DE QUÉBEC	CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CANALISATIONS ET DE STRUCTURES SOUTERRAINES DANS DIFFÉRENTES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$
GHU.10125.A le mardi 21 avril 1992	ILD.26509.A le mardi 21 avril 1992	IRN.28711.A le mardi 21 avril 1992	JON.23007.A le mardi 21 avril 1992
Région Laurentides	Région La Grande Rivière	Région La Grande Rivière Rouyn Noranda	Région Matapédia
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUISIRS D'ACCÈS (PROJET: HÔTEL DE VILLE / LAVAL, HULL)	FABRICATION ET MISE EN TAS DE MATÉRIAU DE PERRÉS À EASTMAIN OPINACA, LA SARCELLE BAIE-JAMES	SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES	INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 100 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
LLR.24074.A le mardi 21 avril 1992	LSM.24212.A le mardi 21 avril 1992	MPJ.22521.A le mardi 21 avril 1992	FCP.27654.A le mardi 28 avril 1992
CONSTRUCTION D'UNE LIGNE À 230 KV SUR PYLONES D'ACIER ENTRE LE POSTE BOUCHERVILLE ET SAINT-CÉSaire	Région Maisonneuve POSE ET ENLEVEMENT DE CÂBLES DE COMMUNICATION AÉRIENS, SOUTERRAINS ET ENFOURS, ET CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES	Région Manicouagan	Poste Des Chenaux Comté de Trois-Rivières
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	TRAVAUX DE REFECTION DES RESERVOIRS D'HUILE USEE	DÉMOLITION DE DIVERS BÂTIMENTS ET TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION
Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 30 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 859-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la municipalité de Saint-Timothée et la ville de Salaberry-de-Valleyfield
Comité de Salaberry-Soulanges
Appel d'offres no: 0495-30-01-41-32

Fourniture et installation de conduites d'égoûts (250 à 450 mm) sur une longueur d'environ 9 600 mètres linéaires, construction de deux (2) postes de pompage et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 125,00 \$ (toutes taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Saint-Timothée; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Hôtel de ville de Saint-Timothée: a/s M. André Hallé, secrétaire-trésorier, 88, rue Saint-Laurent, C.P. 69, Saint-Timothée (Québec) J0S 1X0. Le jeudi 23 avril 1992 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS: 285 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS:
Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnaul, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-23-01-92

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

LORETTEVILLE

Retour au travail

Les fonctionnaires municipaux de Loretteville sont entrés au travail comme à l'accoutumée, hier matin, mettant temporairement fin à un débrayage qui avait débuté en fin d'après-midi, vendredi, ce qui eut pour effet de supprimer le patinage et la baignade libres au cours de la fin de semaine. Il ne devrait pas y avoir de débrayage cette semaine puisqu'aucun avis de grève n'a été émis et qu'un délai de sept jours est requis dans le cas des municipalités. Le syndicat est sans contrat de travail depuis le 30 décembre 1990 et refuse d'envisager une grève générale illimitée, préférant des débrayages sélectifs pour l'instant. La ville se dit toujours prête à négocier.

ANCIENNE-LORETTE

Bibliothèque en août

La bibliothèque Marie-Victorin de L'ancienne-Lorette ouvrira en août avec deux semaines de retard sur les prévisions, mais sans dépassements de coûts de construction comme tels, affirme le maire Emile Loranger, sinon 75 000 \$ dus à la construction en hiver et 58 000 \$ de TPS, une taxe qui n'existait pas quand le projet a été mis sur pied il y a deux ans. « Nous avons décidé d'ajouter un sous-sol car nous n'avions pas de salle communautaire, ce qui nécessite un déboursé additionnel de 250 000 \$ environ », explique-t-il. Le projet de 2 518 456 \$ reçoit 1 123 700 \$ des Affaires culturelles et coûte 31,20 \$ par an aux contribuables à même leur compte de taxes actuel, le tout payé à même les surplus budgétaires de la municipalité. On y trouvera 30 000 volumes.

Moins de fleurs

Réforme Ryan oblige, la municipalité de L'ancienne-Lorette coupera aussi sur les fleurs. Cent cinquante jardinières et autres potées de moins pour une économie de 6000 \$. On ne les verra donc pas Boulevard Hamel et Route de l'Aéroport. Et on ne participera pas à Villes et Villages fleuris.

On boude l'UMQ

L'ancienne-Lorette n'ira pas au congrès de l'Union des Municipalités... dont la ville a cessé d'être membre. La ville n'aurait pas apprécié l'attitude de l'UMQ dans la réforme Ryan qui lui coûte 500 000 \$ sur un budget total de 11 millions \$. On a donc ainsi coupé sur les frais de représentations des élus...

ROBERTSONVILLE

Employé menotté

Un employé de l'hôtel Balmoral de Robertsonville, dans Frontenac, a été menotté hier matin par deux voleurs cagoulés et armés, qui se sont enfuis avec les recettes de la soirée. La victime a été attachée à un soliveau de l'immeuble en rénovation et libérée deux heures plus tard par un client. Elle a n'a pas été malmenée.

QUÉBEC

Incendies criminels

Les pompiers de Québec ont dû éteindre, à 10 minutes d'intervalle hier matin, deux incendies allumés dans des contenants à déchets des rues Saint-Olivier et Arago est. Il n'y a pas eu de dommages majeurs mais les pyromanes courent toujours.

Vol de cognac

Le magasin de la Société des alcools de la rue Marie-de-l'Incarnation à Québec a été visité par des voleurs amateurs de fins cognacs, dimanche soir. Les intrus ont en effet emporté des milliers de dollars de caisses de cognac de collection, sans toucher à d'autres boissons. La police enquête.

BEAUPORT

Enquête sur une mort étrange

La police de Beauport enquête sur la mort étrange d'une femme de 62 ans, retrouvée inconsciente samedi soir, en bas du viaduc de la rue Saint-David, dans un fossé longeant le boulevard de la Capitale. La victime est décédée huit heures plus tard à l'hôpital, des suites de ses blessures. Lors de l'autopsie pratiquée hier, aucune trace de violence n'a été remarquée sur le corps, ce qui incite les autorités à croire que la dame peut avoir fait une malencontreuse chute. Sur place, les policiers ont retrouvé un sac de magasinage, ce qui donne à penser la dame s'était rendue faire des achats au Carrefour Beauport. Deux hypothèses sont actuellement examinées : celle d'une chute sur la chaussée glissante ou d'un suicide.



Denis ROSS

Procès pour fraude de 7 dirigeants de la réserve des Escoumins

Les accusés demandent l'arrêt des procédures

BAIE-COMEAU — Invoquant la Charte canadienne des droits, la défense a déposé une requête pour arrêt des procédures au moment où allait s'enclencher le procès pour fraude de sept dirigeants de la bande indienne des Escoumins, au palais de justice de Baie-Comeau, hier.

LE SOLEIL

Ces sept accusés sont le chef Denis Ross, 42 ans ; le directeur général de la bande, Bernard Ross, 40 ans ; l'agent de développement économique Réginald Moreau, 41 ans ; le directeur des entreprises de la bande

Bernard Chamberland, 35 ans ; le directeur des affaires communautaires Didier Ross, 39 ans ; l'ex-directrice des finances Marie Hervieux, 29 ans ; et Daniel Ross, 31 ans, un travailleur social.

Les sept sont notamment accusés d'avoir chacun frustré

l'assurance-chômage d'une somme de plus de 1000 \$ entre le 28 mai 1985 et le 1er novembre 1989. Sur Mme Hervieux, Bernard et Daniel Ross pèsent également des accusations de faux et d'usage de faux.

Il aura fallu aux sept attendre trop longtemps entre le temps où ils sont devenus des accusés et où ils ont pu obtenir un procès, a indiqué en substance Me Jean-Claude Dufour, avocat de la défense.

C'est une descente effectuée par la GRC les 12 et 13 juin 1989 aux bureaux du Conseil de bande qui a lancé l'affaire. Inculpés le 7 février 1990, les sept prévenus ont comparu le 5 juin suivant. L'enquête préliminaire ne s'est pas tenue avant le 5 septembre 1991 et le procès a par la suite été remis à plusieurs reprises, a souligné Me Dufour au juge Gerald Laforest.

« Tout au long de la procédure, nous avons manifesté à chaque fois notre intention de procéder dans les huit jours », a ajouté l'avocat de la défense en affirmant que ses clients ont subi d'importants préjudices à cause du délai de plus de deux ans.

« Ça devient intenable »

Appelé à la barre des témoins, le chef Ross a notamment observé que le climat social s'est détérioré sur la réserve des Escoumins et qu'une barrière s'est dressée entre deux groupes. « Les gens sont allés jusqu'à se confronter. Certains ont pris des roches, d'autres le fusil », a-t-il dit.

Sur le plan personnel, le chef a fait état du climat d'incertitude qui s'est fait jour au sein de sa famille, des nuits sans sommeil, du harcèlement dont est l'objet sa fille, de menaces au téléphone, d'une vitre qui a été fracassée, etc. « Ça devient intenable. A la longue, ça nous mange, ça nous gruge petit peu par petit peu. Vivre ça, je ne le

souhaite pas à personne », a-t-il résumé.

Témoignant à son tour, Bernard Ross a aussi fait état de problèmes familiaux, du doute qui perdure et des difficultés qu'il rencontre dans ses contacts avec les fonctionnaires gouvernementaux. Selon lui, les délais représentent pour la bande des frais de justice additionnels de 15 000 \$ ou 20 000 \$.

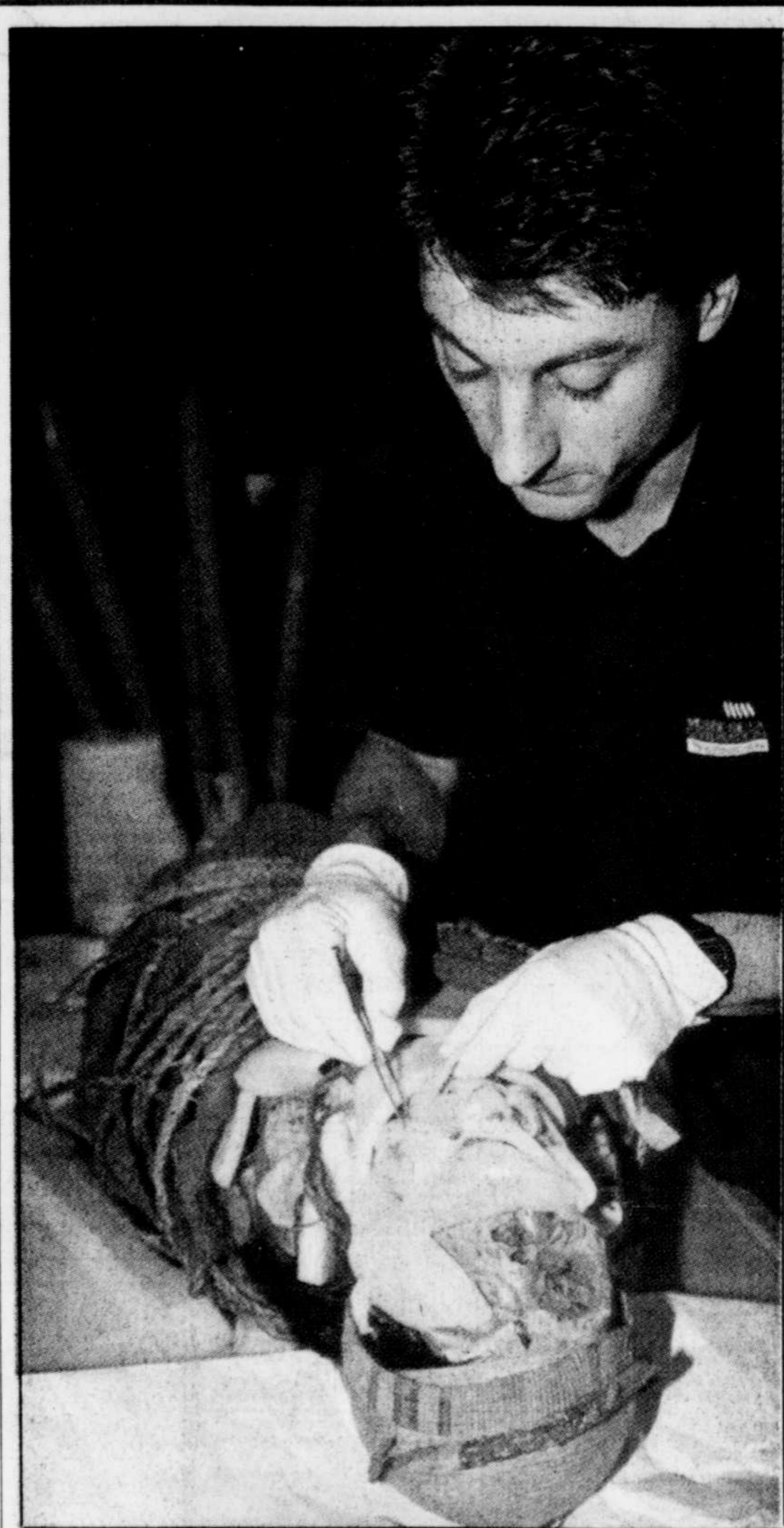
Appelés également, d'autres du groupe des accusés parleront aussi de problèmes familiaux, de perte de confiance de leurs administrés, de perte de clients, etc. Marie Hervieux indiquera avoir abandonné son emploi pour s'en dénicher un autre à un salaire de 35 % moindre et avoir maigri de presque 10 kilos.

26 caisses de documents

La Couronne, représentée par Me Jacques Mercier, a mis en preuve de son côté que les agents de la GRC ont travaillé d'arrache-pied et consacré au total 2615 heures à réunir des documents, à les étudier et à interroger pas moins de 45 témoins. Gilles St-Hilaire, un sergent de la GRC, a résumé la complexité de l'enquête en désignant au juge Laforest quatorze caisses de documents.

Plus tard, l'enquêteur de l'assurance-chômage Réal Bergeron devait indiquer que ses services ont compulsé 400 dossiers. Lui aussi a exhibé des caisses de documents, en l'occurrence douze. La GRC doit incidemment utiliser un véhicule trois quarts de tonne pour trimballer ces documents.

Le juge Laforest entendra les plaidoiries ce matin. Si la requête de la défense devait être rejetée, Me Dufour entend d'ores et déjà prétendre devant le tribunal que les perquisitions des 12 et 13 juin 1989 étaient illégales aux termes du Code criminel et de la Charte canadienne des droits.



En route pour la Colombie

Victor Daoust, technicien en muséologie au Musée de la civilisation, a usé de tout son talent et de toute sa délicatesse pour préparer la momie de ce chaman à son retour vers la Colombie. L'exposition « El Dorado. L'or de Colombie » s'est en effet terminée dimanche, après avoir accueilli plus de 50 000 visiteurs en l'espace de quatre mois. La momie du chaman constituait un des éléments les plus spectaculaires de cette exposition. Des spécialistes en restauration du Museo Del Oro de Bogota avaient filmé sur vidéo la façon de l'emballer avec toutes les précautions nécessaires. Victor Daoust a donc suivi rigoureusement les directives de ses homologues colombiens pour assurer le transport de cette pièce très fragile.

SAINT-DAMIEN — Après six semaines de grève à la compagnie de plastiques IPL, des espoirs de règlement sont nés au cours des trois derniers jours alors que les parties syndicale et patronale ont mené des négociations intensives en présence du conciliateur Roger Lecours.

LE SOLEIL

Hier en fin d'après-midi, le syndicat et la direction reprenaient leur pourparlers sur l'épineuse question des horaires de travail

qui est à l'origine du débrayage des 350 employés travaillant dans les ateliers de production.

Interrogé sur le contenu de ces discussions, les représentants des parties syndicale et patronale ont été avarés de

commentaires se contenant de souhaiter un dénouement positif d'un conflit qui dure maintenant depuis 38 jours.

Pas de solution magique

Le président du syndicat M. Réjean Roy a quand même laissé savoir qu'il y avait assez d'ouverture pour permettre la poursuite des discussions mais qu'il ne fallait pas s'attendre à « une solution magique ».

Jusqu'à ce jour, les parties ont vainement cherché une formule de compromis à la demande des patrons qui réclamaient une extension des horaires de travail de 8 à 12 heures en alternance jour, nuit et week-end.

Un changement auquel 62 % des syndiqués se sont opposés en prenant un vote de grève le 22 février dernier.

L'Hôtel-Dieu de Lévis aura son statut universitaire

LÉVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis avait doublement raison de se réjouir hier, puisque Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux, a profité du lancement des cérémonies du centenaire de l'institution pour confirmer que l'hôpital aurait d'ici l'automne un statut universitaire ainsi qu'un centre de traumatologie.

LE SOLEIL

Le ministre Côté a aussi été très clair quant au rôle que l'hôpital jouera dans la région Chaudière-Appalaches. « L'Hôtel-Dieu de Lévis est et restera le navire amiral de cette nouvelle région », a-t-il dit en substance.

Concernant l'implantation du siège social de la future région régionale de la santé (le CRSSS de Chaudières-Appalaches), le ministre a répété qu'il appartiendrait au conseil d'administration de la région de choisir son lieu de résidence. On se rappellera que M. Côté avait été accusé, en janvier, d'avoir marchandé en catimini avec les maires de Lévis et Montmagny, l'installation de la région à Montmagny plutôt qu'à Lévis.

Ce qu'il a formellement nié hier, ajoutant qu'il avait tout simplement rencontré les maires Robert Guay et Gilbert Normand, à leur demande.

Par ailleurs, ce n'est pas avant l'automne que le ministre annoncera officiellement les hôpitaux retenus à titre de centre universitaire. Et avec la réforme, ce privilège n'ira qu'à 12 centres hospitaliers au lieu des 17 actuels. Si la candidature de Lévis est déjà certaine, M. Côté n'a toutefois pas élaboré sur la formule qui sera consentie à l'hôpital. Sera-t-il un centre hospitalier universitaire complet, simplement affilié ou une autre sorte d'agrément ?

Fêtes du centenaire

Une fois les messages d'avenir adressés, MM. Côté et Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, ont coupé le traditionnel ruban rouge d'une exposition qui relate à travers des documents, photos et objets les 100 ans de l'Hôtel-Dieu. L'entrée est gratuite aux visiteurs jusqu'au 20 août.

Dans une courte allocution, Mgr Couture a d'ailleurs rendu un vibrant hommage à la communauté religieuse des Augustines hospitalières qui, en plus d'avoir fondé l'Hôtel-Dieu de Lévis, ont apporté un héritage spirituel à la mission de santé qui se poursuit encore de nos jours. Des six infirmières et 20 lits qu'il comptait en 1892, l'hôpital emploie maintenant 2000 personnes et compte 510 lits.